



Châtenay Infos

**Bulletin municipal annuel de la commune
de Châtenay-sur-Seine**

Janvier 2022



Sommaire

Le mot du Maire	Page 02
Vie municipale	Page 03
Conseils municipaux	Page 06
Travaux et voirie	Page 07
Projets en cours	Page 09
Urbanisme	Page 11
Finances	Page 12
Enfance/jeunesse	Page 15
Vie sociale/culture.....	Page 17
Communication	Page 20
Un peu d'histoire	Page 21
Associations	Page 24
Commerces	Page 30
Environnement	Page 31
État civil	Page 33
Il a marqué le village	Page 34
La presse s'en mêle	Page 35
Gourmandise	Page 38



Stéphanie Banos, Maire de Châtenay-sur-Seine

Chères Châtenaysiennes, Chers Châtenaysiens,

Tout d'abord et malgré la situation sanitaire actuelle, je tiens, en mon nom et au nom du conseil municipal, à vous souhaiter une belle année 2022, santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Après une année 2020 particulièrement éprouvante, l'année 2021 a également été marquée par les différentes vagues de la Covid-19. Celles-ci ont continué à bouleverser nos habitudes et à nous empêcher de profiter des différents évènements planifiés au sein de notre village mais nous n'avons pas dit notre dernier mot. Dès que la situation nous le permettra, nous ne manquerons pas de reprogrammer des événements qui nous permettront de nous retrouver et passer de bons moments ensemble.

Malgré cette période complexe et anxiogène, nous avons su rebondir et trouver des solutions qui nous ont obligés à beaucoup de souplesse et d'adaptation pour assurer une continuité de service public.

2021 a été marquée par l'aboutissement de certains de nos projets comme la création de la cantine à Châtenay pour les enfants du RPI, la réfection de la cour de récréation de l'école primaire, la mise en place de diverses activités tout au long de l'année pour toutes les tranches d'âges, l'embellissement de notre village et l'acquisition de notre balayeuse afin d'assurer un niveau de propreté des rues maximum. L'accomplissement de ces réussites est aussi dû à la mobilisation et l'engagement de nos agents communaux que je salue.

Le début de l'année est compliqué et les prochaines semaines vont encore être bousculées par l'épidémie mais cela n'entame en rien notre engagement ; de nouveaux projets vont être initiés pour notre village comme :

- La mise en place de la télésurveillance,
- La rénovation de nos bâtiments communaux pour différents projets,
- La reprise en main de l'entretien du cimetière,
- L'entretien et la réparation des nids-de-poules et de certains tronçons de routes abîmées,
- La mise en avant de notre bibliothèque et nos associations,
- Le début de la rénovation des aires de jeux.

Il nous reste beaucoup de travail à accomplir et vous pouvez compter sur notre détermination pour accomplir au mieux les tâches qui nous incombent.

Un zoom sur les agents municipaux

La Municipalité a souhaité recruter de nouveaux agents pour renforcer le service public communal et la gestion au quotidien. En effet, certaines tâches externalisées représentaient une part importante du budget de fonctionnement, l'équipe municipale a donc souhaité appliquer une autre politique de gestion communale.

Les agents administratifs



Béatrice Anastase-Lollia



Géraldine Ledoux



Anne-Marie Remblier

Toutes trois accueillent les administrés et sont au service des usagers de l'agence postale. Par la diversité des tâches qui leurs sont assignées, chaque journée est un nouveau challenge. La proximité avec les élus municipaux est aussi un atout pour partager leurs idées et œuvrer au sein de la commune.

Les agents périscolaires et scolaires



Lise Bellemain
Garderie et bus



Sandrine Caradec
ATSEM et bus



Amélie Cotelle
Garderie et cantine



Danielle Lamamy
Aide aux devoirs



Mireille Lechertier
Cantine



Aurélie Legendre
Cantine



Anne-Marie Remblier
Garderie et cantine



Elisabeth Schvoch
ATSEM



Emmanuel Thizy
Aide aux devoirs

Toute l'équipe accueille et veille sur vos enfants matin et soir à la garderie périscolaire, le midi lors du temps méridien et le soir lors de l'aide aux devoirs. Une prise en charge est également faite lors des transports scolaires. Elles assurent également une partie de l'entretien des locaux après l'occupation de ceux-ci. De manière plus spécifique, deux agents assistent les enseignantes à l'école maternelle pendant le temps de l'école.

Les agents techniques



Cyril Clauss



Corinne Courties



Marie-Noëlle Larget



Christian Quignot

Les agents assurent des travaux de mise en sécurité et l'entretien des espaces verts, des espaces publics et du cimetière. Aussi, ils entretiennent les différents bâtiments communaux et réalisent des travaux de maçonnerie.

Un premier bilan à 18 mois de mandat

Pendant notre campagne, nous avions construit un programme ambitieux, qui répondait à des besoins clairement identifiés. Rapidement après notre élection, après avoir relevé des anomalies et des dysfonctionnements, pour notre sécurité, nous avons procédé à un diagnostic avec l'aide d'un bureau de contrôle et du SDIS de tous les bâtiments communaux.

Très vite également, nous avons réorganisé la gestion des différents services communaux. Depuis un an et demi maintenant, nos agents œuvrent en ce sens. Nous avons également la chance d'avoir du personnel investi, avec un savoir-faire certain et de bonnes idées. Il fait fonctionner jour après jour notre commune et nous pouvons compter sur eux.

Devant l'importance et l'urgence de l'entretien du patrimoine communal, nous avons fait le choix de revoir nos objectifs de campagne notamment prioriser les travaux de réparation, réhabiliter le cimetière et mettre en conformité la station d'épuration.

Nous nous sommes attachés ensuite à l'aménagement de notre village en instaurant des places de parking alternées qui permettent de faire ralentir les automobilistes. Dans notre lancée, nous avons réalisé ensuite différents aménagements pour permettre l'embellissement de notre village.

Par ailleurs, vous étiez nombreux durant notre campagne à manifester un manque de communication. Ainsi dès notre arrivée, nous avons créé différents supports de communication (papiers et digitaux).

Aussi, nos permanences du samedi matin tiennent une place centrale dans le lien avec vous tous. À l'écoute de vos questions et/ou de vos remarques sur le quotidien de votre vie ou sur l'avenir de notre commune, nous vous avons reçu chaque fois que cela était possible. Ces moments d'échanges sont essentiels pour faire vivre et avancer le village !

Nous ne pourrons juger de ces bienfaits que dans quelques années, mais d'ici là nous resterons attentifs et actifs sur les politiques menées. Notre démarrage s'est donc révélé studieux pour les élus ; nous travaillons sur plusieurs grands projets aujourd'hui et gardons comme objectif, d'améliorer la vie des Châtenaisiens et honorer nos objectifs de campagne.

Un village dynamique

- Mise en place d'activités et de concours pour tous les âges ;
- Organisation d'expositions, spectacles et bourses ;
- Développement et rénovation de la bibliothèque municipale.



Un village bien géré

- Maintien d'une gestion rigoureuse du budget municipal ;
- Priorité donnée à la mise aux normes des bâtiments communaux non conformes ;
- Travaux effectués à la station d'épuration pour la diminution des frais d'interventions ;
- Demande de subventions publiques pour tous les projets menés.

Un village citoyen et solidaire

- Digitalisation des procédures administratives au service de l'environnement ;
- Création d'un service d'aide administrative à la mairie, sur rendez-vous ;
- Grande collaboration et soutien régulier des associations châtenaisiennes ;
- Mise en place de la déchetterie verte.

Un village sécurisé

- Mise en place d'un stationnement alterné sur les deux axes principaux du village pour imposer le ralentissement de la circulation ;
- Projet en cours de la mise en place de la vidéosurveillance sur des axes stratégiques du village
- Actions coup de poing en collaboration avec la Sous-Préfecture et la Gendarmerie pour réguler les squats aux étangs ;
- Collaboration régulière avec notre gendarme référent et le nouveau Lieutenant.

Une présence assidue au sein des instances territoriales

L'équipe municipale s'attache à être présente autant que possible à toutes les réunions et évènements organisés par les différentes collectivités : Communauté de communes, Sous-préfecture, Préfecture, Conseil départemental et Conseil régional.

Il est primordial que notre municipalité prenne part aux projets sur lesquels les collectivités travaillent. Cette participation régulière nous permet d'être au fait de l'actualité territoriale et de travailler à notre échelle pour le développement de notre village. Cette collaboration régulière nous permet de hiérarchiser nos projets et d'arbitrer les dossiers sur lesquels nous travaillons dans le but d'obtenir les subventions maximales.



Inauguration de la gendarmerie de Gouaix et cérémonie de prise de commandement de la COB de Donnemarie-Dontilly - 01/12/21



Inauguration du cinéma de Bray-sur-Seine - 01/10/21



Inauguration France services à Bray-sur-Seine - 04/10/21



Conseil départemental - Réunion des Maires - 14/12/21

Recensement de la population - Insee

Tous les 5 ans, l'Institut national de la statistique et des études économiques organise une enquête permettant de recenser la population. Cette opération, menée dans chaque commune, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité.

Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...) et les logements. Les recensements permettent d'établir des comparaisons avec nos voisins européens et tous les autres pays. Ils permettent de comprendre les évolutions démographiques passées de chaque territoire et de nous projeter dans l'avenir.

Pour rappel, la loi n°51-711 du 7 juin 1951 rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement. En contrepartie, elle impose le secret sur toutes les réponses fournies. Le recensement est l'affaire de tous. Répondre est un geste civique.

C'est à partir des réponses de chaque personne enquêtée que sont produites les statistiques utiles à tous et plus particulièrement pour aider aux décisions publiques. Ces résultats permettent, par la suite, à l'État de définir les politiques publiques nationales, d'établir sa contribution au budget des communes, de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation, de définir le nombre d'élus pour les conseils municipaux.

Dans notre commune, le recensement sera effectué par deux jeunes Châtenaysiennes, Akira et Lucile, du 20 janvier au 20 février 2022. L'Insee préconise, cette année, les réponses via Internet.



Akira Castano



Lucile Pommier

Extraits des comptes rendus de séances

Les comptes-rendus sont consultables en mairie

Séance du 12/04/2021

- Demande de subvention pour la réalisation d'un arrêt de bus à Ile-de-France mobilité ;
- Bibliothèque : Règlement intérieur et tarifs ;
- Élu référent Forêt et bois ;
- Modification statuts CCBM ;
- Vote budget communal 2021 ;
- Affectation de résultat - assainissement ;
- Subventions associations ;
- Prix de l'eau ;
- Impôts 3 taxes ;
- Télétravail ;
- Créations de postes ;
- Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine et Marne ;
- Modification tarif droit de place ;
- Redevance occupation domaine public 2021.

Séance du 03/05/2021

- Contrat rural :
 - création de trottoir et renforcement de la voirie sur la rue de la Poste et la rue Fauveau ;
 - attribution du marché ;
 - choix de l'entreprise.

Séance du 05/07/2021

- Approbation du règlement intérieur et de la convention de location Salle Marcel Lepème ;
- Convention SNCF - Rénovation du pont ;
- Tarifs brocante 2021 ;
- SATESE - Assistance technique et d'étude ;
- Convention Mission Locale ;
- Sdesm - Demande de subvention ;
- Remboursement des dépenses ;
- Création de postes ;
- Mise en place de l'aide aux devoirs ;
- Tarifs RPI - 2021/2022 ;
- Approbation du compte de gestion 2020 - commune ;
- Approbation du compte administratif 2020 - commune ;
- Approbation du compte de gestion 2020 - service assainissement ;
- Approbation du compte administratif 2020 - service assainissement ;
- Simotom: modification du règlement intérieur des déchetteries ;
- Eptb Seine Grands Lacs : Mise en place d'un réseau de sentinelles.

Séance du 02/09/2021

- Adhésion des communes au SDESM ;
- Achat de terrain ;
- Rémunération des heures de surveillance de l'aide aux devoirs ;

Séance du 04/10/2021

- Sdesm : modification des statuts ;
- AN&S : adressage ;
- Subvention département phytosanitaire ;
- Station d'épuration ;

Séance du 29/11/2021

- Devis chauffage Salle Marcel Lepème ;
- Devis travaux station d'épuration ;
- Station d'épuration : consultation nouveau contrat de prestation de services ;
- Subvention vidéosurveillance ;
- Mise à disposition des emprises nécessaires aux mesures de valorisation écologique ;

Le rôle du conseiller municipal

Comme les députés membres de l'Assemblée Nationale, les conseillers municipaux doivent représenter leurs administrés.

Le rôle du conseiller est essentiel dans la vie de la commune puisqu'il décide, par des décisions sous forme de délibérations, des orientations et de la politique de la municipalité.

Il est chargé de diverses missions qui lui sont confiées dans des domaines spécifiques d'intervention en fonction des projets qu'il souhaite mener.

Les actions du conseiller municipal doivent toujours chercher à servir l'intérêt public local. Il n'est en effet pas question de détourner cette grande capacité d'action à des fins personnelles ou par intérêt familiales ou amicales, bien au contraire !

Ce qu'il faut retenir, c'est que le conseiller municipal permet la concrétisation des choix politiques menés par la municipalité selon ses convictions.

En tant que conseiller municipal, il a le pouvoir d'intervenir sur un très grand nombre de sujets, projets et c'est ainsi son rôle que de donner une vision d'avenir à son village.



Séance de travail du Conseil Municipal

- Temps de travail des agents périscolaires ;
- Convention AN&S ;
- Coordinateur Insee.

- Décision modificative budget assainissement N°1 ;
- Règlement intérieur des agents communaux ;
- Exercice du travail à temps partiel ;
- Recrutement d'un vacataire ;
- Ouverture de poste.

- Convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial ;
- Décision de recourir à un emprunt ;
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ;
- Recensement 2022 : recrutement des agents recenseurs ;
- Temps de travail ;
- Ouverture de poste.

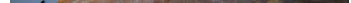
Travaux dans les locaux communaux

Dans la continuité des travaux d'entretien et/ou de réhabilitation que nous avions initié à notre arrivée, nos agents communaux ont continué divers travaux sur nos bâtiments et équipements communaux.

- Salon de coiffure : le bâtiment appartenant à la municipalité et ayant besoin de travaux, la municipalité a pris en charge une partie de la rénovation du salon : reprise et mise aux normes de l'électricité au rez-de-chaussée et à l'étage par un artisan et rénovation complète du plafond par les agents communaux. Magaly y a ensuite amené sa touche personnelle pour la décoration, l'installation de son mobilier de coiffure et a pu rouvrir le salon le 1er février après l'avoir réaménagé.



- Bibliothèque : les agents ont finalisé la rénovation des deux pièces où sont entreposés tous les ouvrages. Par ailleurs, les agents ont rénové les deux pièces attenantes à la bibliothèque ; une qui est dorénavant utilisée comme cuisine et coin détente et la seconde salle est en cours d'aménagement pour créer une salle informatique qui pourra être utilisée par les adhérents de la bibliothèque.



- Écoles Les Pinaguets et les Châtaigniers :



- grâce à une subvention départementale obtenue, nous avons pu refaire totalement la cour de l'école primaire dont les arbres menaçaient la sécurité des enfants et dont les racines détruisaient le sol. Les deux cours des écoles ont pu bénéficier de nouveaux décors et signalisations au sol pour le bonheur des enfants.

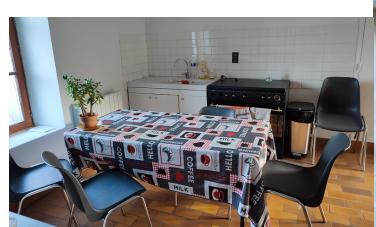
- les agents de l'école maternelle et les agents techniques ont œuvré pour la réouverture du préau pour que les enfants puissent en bénéficier au plus vite. Une réorganisation totale a été initiée aussi dans le bâtiment arrière. La peinture a ensuite été faite par l'emploi jeune d'été au mois d'août. Des bancs ont également été ajoutés.

- les agents ont repeint le mur du préau de l'école primaire en vue du travail de décoration prévu par les enseignants et ont ajouté une gouttière qui n'existe pas.

- après le travail de rénovation de la salle annexe à l'école primaire, c'est le travail des parents d'élèves et des agents technique qui a donné naissance à une salle informatique et à une bibliothèque pour les enfants. Les ordinateurs sont des dons ainsi que le mobilier de bureau. Cette salle sert également le soir pour l'aide aux devoirs des enfants afin d'éviter le brassage.

- l'ancienne cuisine de la salle polyvalente a été réhabilitée pour créer une salle de repos pour les agents de l'école maternelle qui n'avaient pas de lieu pour se restaurer le midi et prendre leur pause légale.

- Salle Marcel Lepême : la cuisine de la salle a été réorganisée et aménagée pour pouvoir accueillir dans l'urgence la cantine des enfants scolarisés à Châtenay. Du matériel de restauration a été acheté et installé par nos agents.



- Garage attenant à la mairie : la porte a été changée et le lieu a été vidé et nettoyé. Il est dorénavant mis à disposition, chaque jour d'école, pour les enfants et parents de l'école primaire, les collégiens et lycéens qui souhaitent s'abriter.

- Lavoir de Chaupry : au printemps, les agents municipaux ont procédé à un nettoyage complet du lavoir dans l'optique de le réhabiliter. Des petits poissons ont été introduits pour un nettoyage naturel et régulier. Ces petits poissons sont chouchoutés régulièrement par des habitantes du quartier de Chaupry. La municipalité a fait abattre un thuya à coté qui gênait le bon écoulement de l'eau et dont les racines détérioraient les parois du lavoir. Les agents ont procédé au retrait du bois coupé.



- Boulodromes : la municipalité a créé deux boulodromes place Maison Blaise et impasse des tennis et a procédé à la plantation d'une vingtaine d'arbres pour créer des zones d'ombre et de détente.



- Mairie : un défibrillateur a été installé à droite de l'entrée de la mairie afin d'être en conformité avec la loi. Nous avons opté pour un contrat de location et de maintenance pour offrir aux habitants un matériel toujours aux normes. Une formation a été proposée aux commerçants de notre village ainsi qu'aux associations, agents et membres du conseil municipal.



- Salle polyvalente - Garderie : les agents ont créé un passage pour permettre l'accès à la garderie via la place Marcel Lepême.



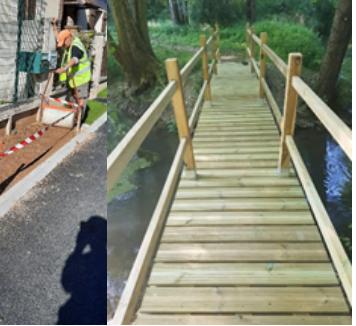
- Déchetterie verte : du 3 juillet au 30 octobre, les administrés ont pu bénéficier de la nouvelle déchetterie mise en place rue de la Gare. Ce sont les agents techniques et les membres du conseil municipal qui ont assuré ce service. Nos séniors ont pu également bénéficier d'un retrait des déchets verts à leur domicile sur demande.



- Pont du Sentier des sécherons (dénommé Pont Macquin) : nos agents communaux ont créé un nouveau pont car l'ancien était devenu trop dangereux pour les promeneurs et ne permettait plus la traversée en toute sécurité.



- Aménagement de la chaussée Rue Fauveau et Rue de la Poste : dans la cadre des travaux de réfection terminés, nos agents ont aménagé des zones herbeuses et fleuries, dont malheureusement certaines ont été très vite dégradées par le stationnement non autorisé de véhicules !



- Réfection pont SNCF : la municipalité avait pris attaché avec la société ferroviaire pour envisager la restauration du pont, situé rue de la Vieille Seine, car celui-ci était en très mauvais état et s'effondrait par endroits. La SNCF a pris en charge l'intégralité de cette rénovation.



- Transformateur électrique : bien que très utile, il faut reconnaître que les transformateurs n'embellissent pas le paysage. La commune et le Sdesm ont signé un accord dans le cadre d'une opération d'embellissement du poste de transformation d'électricité qui se trouve place Lepême. Des peintres de la section travaux manuels de l'ASL ont donc peint toute la surface pour agrémenter la place.



- Achat de matériel : pour permettre un meilleur entretien des voiries, la commune s'est dotée d'une balayeuse.



Suite à l'épisode neigeux de février dernier qui a mobilisé les agents techniques ainsi que des membres du conseil municipal, un épandeur a été acheté pour remplacer l'ancien, défectueux, ainsi qu'un autre, manuel, pour déneiger les rues principales de notre village.



Rénovation des bâtiments communaux

Après avoir effectué, à notre arrivée, un diagnostic de tous les bâtiments communaux et avoir recenser les besoins actuels pour le bon fonctionnement de notre commune, nous nous sommes rapprochés du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) , organisme public, pour revoir l'organisation et l'utilisation de certains. En effet, la population Châtenaysienne évolue et de ce fait, les besoins de la municipalité avec. Nos budgets étant limités et non extensibles, il faut donc réfléchir à modifier certaines habitudes et repenser certaines utilisations.

Le CAUE nous accompagne dans cette démarche et nous apporte leur expertise d'ouvrages afin de travailler dans la bonne direction et de pouvoir définir des projets qui répondent pleinement aux orientations et impositions publiques de façon à prétendre au maximum d'aide pour la réalisation de notre projet.

Notre axe principal de travail est la rénovation des ateliers communaux qui seraient transformés pour une tout autre utilisation avec l'objectif de créer un vrai centre de village.

Par ailleurs, un projet d'aménagement est également en cours. Un accès piéton pour rejoindre la garderie et la bibliothèque via le parking de la place Lepême sera créé prochainement. Celui-ci permettra aux parents d'aller chercher leurs enfants à la garderie du parking et de ne plus passer par la sortie Rue Grande qui reste dangereuse pour les enfants (porche de sortie non adapté aux enfants) et aux personnes à mobilité réduite.

Mise en place de la vidéosurveillance

Pour préserver la sécurité des Châtenaisiens, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'installation de la vidéoprotection sur le village.

Ce projet permettra d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, de prévenir des délits qui pourraient être commis et de permettre un climat plus sécurisant auprès de la population. En effet, nous pouvons déplorer un nombre trop important de cambriolages dans la commune et aussi des effractions, de jour comme de nuit, au domicile de certains habitants, en leur présence !

Ce système de sécurité, règlementé, s'attachera à concilier les libertés individuelles et la sécurité collective. La vidéoprotection ne s'appliquera qu'à la voie publique, dans le respect de la vie privée des citoyens.

Chaque implantation de caméra est soumise à une autorisation préfectorale après avis d'une commission départementale. De plus, les images ne pourront être visionnées qu'à partir d'un poste central, par des personnes désignées par Madame le Maire après validation des autorités publiques.

Les images ne seront pas archivées, les enregistrements seront détruits après un certain délai, hormis dans le cadre d'une enquête. Des panneaux visibles informeront les administrés de l'existence de ce système.

Rénovation du cimetière

Plusieurs critères font que le cimetière est en mauvais état : sa situation, au milieu des champs, lui apportent vent et semences, l'application de la loi Labbé (que la commune a signé) nous interdit d'utiliser des produits chimiques et les années ont tassé la terre des allées qui ne sont plus imperméables.

Pour étudier les possibilités d'entretien les plus performantes, nous avons, dans un premier temps, visité des cimetières des communes voisines. Celui de Gurcy nous a particulièrement intéressés. En deuxième temps, nous avons fait venir plusieurs entrepreneurs paysagistes. En troisième temps, nous avons demandé conseil aux responsables départementaux en termes d'écologie et de subventions. Il est apparu évident que chaque action menée devrait correspondre à un financement particulier provenant d'un organisme différent et compétent.

Toutes les aides identifiées sont plafonnées et limitées. Dans la perspective de voir rapidement notre cimetière amélioré, la solution choisie va consister à refaire toutes les allées secondaires. Elles seront refaites, grattées, aplanies. Des nids d'abeilles seront posées pour asseoir la stabilité et l'irrigation. Il y sera semé un gazon spécial particulièrement recommandé pour ses qualités de pousse lente et naine, de résistance à la sécheresse ; imposé pour bénéficier de la subvention !

Nos agents assureront l'entretien de la grande allée centrale en attendant sa réfection une autre année. Les entre-tombes devraient être cimentées par les propriétaires. Il nous est conseillé d'y semer des plantes naines florifères. Des plantations utiles ont été faites le 28 octobre 2021. mais nous déplorons leur arrachage et vol le 7 janvier 2022.

Création d'une Maison des Assistantes Maternelles

Deux amies, habitantes de Châtenay-sur-Seine travaillent sur un projet de création d'une Maison d'Assistant(e)s Maternelles (M.A.M.) au sein de notre commune. Elles souhaiteraient proposer un lieu pour accueillir les jeunes enfants du village. Ce projet pourrait prendre place dans les locaux de notre ancienne poste. En effet, ce bâtiment communal est actuellement inoccupé, il est donc important pour nous de lui donner une seconde vie.

Ce projet représente une belle histoire d'amitié, d'échange et de découverte.

Qu'est-ce qu'une M.A.M. ?

Une M.A.M. est une structure d'accueil de jeunes enfants de 2 mois à 6 ans, dans laquelle jusqu'à quatre assistant(e)s maternel(le)s peuvent se regrouper afin de travailler ensemble.

Depuis 2010, la loi n° 2010-625 permet le regroupement des assistant(e)s maternel(le)s en M.A.M. Grâce à leur agrément individuel, chaque assistant(e) maternel(le) peut accueillir simultanément jusqu'à quatre enfants maximum, dans un local dédié et sécurisé.

Au sein d'une M.A.M., les assistant(e)s maternel(le)s travaillent indépendamment les un(e)s des autres et sont salarié(e)s de leurs parents employeurs. La M.A.M. est donc un mode d'accueil semi-collectif accueillant et chaleureux qui se situe à mi-chemin entre l'accueil individuel chez un(e) assistant(e) maternel(le) à domicile et l'accueil collectif en crèche.

Les avantages sont :

- Un lieu d'accueil de qualité, contrôlé par les services de la PMI (Protection Maternelle Infantile),
- Des activités en petit groupe plus nombreuses pour les enfants,
- Plus de copains, plus d'expériences ☺
- Favoriser l'éveil et l'épanouissement de chaque enfant dans un environnement adapté et aménagé en toute sécurité,
- La socialisation et l'accompagnement vers la scolarisation.

Notre objectif est d'offrir un lieu de vie chaleureux, familial et bienveillant à l'enfant et sa famille. Nous menons actuellement un sondage à destination des futurs parents ou parents d'enfants âgés de 2 mois à 6 ans, habitant à Châtenay ou dans les communes environnantes.

Si vous êtes concernés et/ou intéressés par notre projet, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire via le Qr code ou le lien suivant : <https://educ.sphinxonline.net/v4/s/e8pu1l>.



Mise aux normes des aires de jeux

Le conseil municipal a décidé de réaménager et remettre aux normes les aires de jeux dans le village car les installations actuelles sont vétustes et certaines ne répondent pas aux normes de sécurité.

Les élus rencontrent actuellement des professionnels et travaillent sur une organisation et une installation de structures répondant aux normes en vigueur et permettant l'attribution de différentes aides publiques. Ces travaux de rénovation étant onéreux, la municipalité procédera par étape. La première aire de jeux qui sera réhabilitée sera celle de Chaupry.

De manière générale, nous avons l'ambition de créer des lieux où les différentes générations se rencontrent ; que les aînés viennent se détendre dans cet espace, et pourquoi pas, pour ceux qui aiment la lecture, avec un livre de la bibliothèque municipale, bien assis sur le banc, ce qui leur permettra de s'adonner à ce loisir dans un cadre vraiment reposant et de venir rencontrer nos petits, afin de partager les expériences de la vie.

Ces aires de jeux, à la taille de la commune, donneront un supplément d'âme au village. Elles doivent favoriser les rencontres entre enfants, mais également entre adultes, créant ainsi du lien social.

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dès le 1er janvier 2022, la Communauté de communes Bassée Montois met en place une plateforme de dépôt et de suivi des dossiers d'urbanisme appelée "**Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**" (GNAU) pour les communes adhérentes à son service d'urbanisme mutualisé dont Châtenay fait partie.

Dorénavant, les usagers, qu'ils soient particuliers ou professionnels (notaires, géomètres, architectes) pourront déposer en ligne les demandes suivantes :

- les permis de construire (PC ou PCMI) ;
- les permis de démolir (PD) ;
- les permis d'aménager (PA) ;
- les certificats d'urbanisme (CUB ou CUa) ;
- les déclarations préalable pour maison individuelle (DPMI), classique (DP) ou valant lotissement (DPLT).

Cette évolution, initiée par l'État, a pour l'objectif de simplifier et moderniser les services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont déjà accessibles en ligne.

Cette initiative permettra également de faciliter les échanges avec les municipalités. Les habitants pourront accéder au portail web en se rendant directement sur le site mentionné en bas de page.

Ce nouveau service devrait être rapidement apprécié des usagers puisqu'il offre de nombreux avantages :

- un service en ligne accessible 7 jours/7 et 24 heures/24 depuis chez vous,
- un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel,
- une aide en ligne pour la constitution de votre dossier,
- un traitement des demandes sécurisé et optimisé,
- des échanges simplifiés avec l'administration, notamment pour l'envoi de pièces complémentaires,
- un gain de temps et d'argent avec cette version 100% numérique

Au delà du dépôt et des échanges avec l'usager par voie électronique, c'est toute la chaîne d'instruction qui va progressivement être dématérialisée. Les consultations des gestionnaires de réseaux, des services de l'Etat et autres partenaires sur les dossiers vont s'en trouver facilitées, tout comme l'ensemble des démarches postérieures à la délivrance de l'autorisation : transmission au contrôle de légalité et remontée des éléments fiscaux à l'administration. C'est autant de temps gagné pour l'usager dans le traitement de son dossier et pour l'administration dans la gestion des dossiers.

Toutefois, cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne : du dépôt de la demande à la « fin des travaux », la chaîne de traitement reste inchangée.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, vous devez continuer à vous adresser à la mairie pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, n'ayez crainte ! Les agents resteront à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche. Au-delà du service d'aide proposé en ligne, un échange de vive voix sera toujours possible, ainsi que le dépôt des actes en version papier. La mairie reste le lieu unique de renseignements et de dépôt des dossiers d'urbanisme, qu'elle se charge de transmettre au service instructeur.

En 2021, la Mairie a traité :

67

Certificats d'urbanisme

39

Déclarations de demandes de travaux

9

Demandes de permis de construire

4

Attestations d'achèvement des travaux

Comment faire ?

Connectez-vous sur la plateforme de téléservice dédiée :
<https://gnau14.operis.fr/basseemontois/gnau/#/>

Identifiez-vous en créant un compte ou via votre identifiant France Connect, puis sélectionnez la commune sur laquelle le projet sera réalisé.

Budget 2020 : une prise en main bousculée par la crise sanitaire

Le vote du budget communal définit la feuille de route des actions que souhaite mener la municipalité.

L'assemblée délibérante a approuvé le budget primitif, pour l'année 2020, le 23 juillet 2020.

La conjoncture de l'année 2020 en lien avec la pandémie liée à la Covid-19 a rendu plus que difficile, dans un premier temps, la passation de pouvoir mais également la gestion des évènements et divers projets prévus.

Les principales actions menées par la municipalité en 2020 sont :

- Réfection de la rue Grande avec marquage des places de stationnement en vue de ralentir la vitesse de circulation ;
- Déménagement de la garderie dans la salle polyvalente ;
- Réfection du local commercial ;
- Travaux de fauillardage du Ru du Suby ;
- Restauration de salles dans les locaux communaux (bibliothèque, hall de la mairie, bureaux administratifs) ;
- Embellissement des espaces publics dans la commune.

Les chiffres du budget sont les suivants :

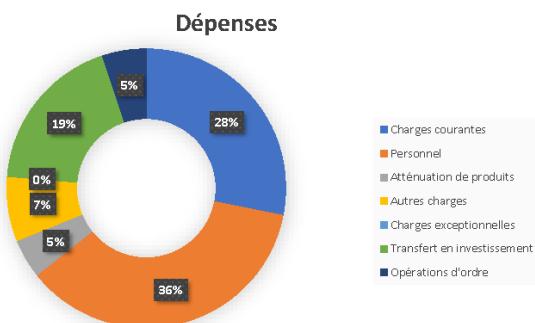
- La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à hauteur de 1 198 477,58 € ;
- La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à hauteur de 282 796,04 €.

Ce budget est d'un montant total de 1 481 273,62 €, auquel s'ajoute celui du Service Assainissement qui est de 872 107,24 € (fonctionnement et investissement).

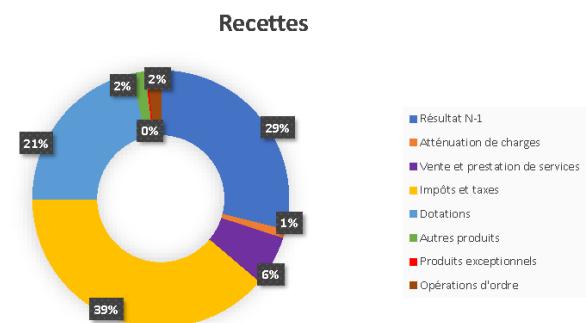
La répartition des dépenses et des recettes se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges courantes	262 534,11 €
Personnel	338 006,15 €
Atténuation de produits	42 393,00 €
Autres charges	69 838,31 €
Charges exceptionnelles	- €
Transferit en investissement	173 413,11 €
Opérations d'ordre	47 364,26 €



RECETTES	
Résultat N-1	356 735,75 €
Atténuation de charges	13 587,15 €
Vente et prestation de services	76 486,90 €
Impôts et taxes	477 900,00 €
Dotations	264 277,34 €
Autres produits	21 289,86 €
Produits exceptionnels	3 145,25 €
Opérations d'ordre	20 049,34 €



Le budget primitif, qu'est-ce que c'est ?

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le compte administratif, qu'est-ce que c'est ?

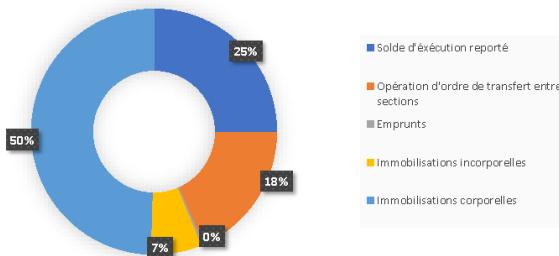
Le compte administratif clôture le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il engendre un examen plus approfondi des comptes de la collectivité. Il est le bilan financier du Maire qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulées sont retracées.

INVESTISSEMENT

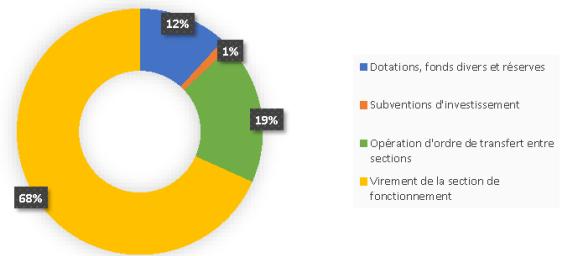
DEPENSES	
Solde d'exécution reporté	27 468,70 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	20 049,34 €
Emprunts	367,05 €
Immobilisations incorporelles	7 301,28 €
Immobilisations corporelles	54 154,28 €

RECETTES	
Dotations, fonds divers et réserves	30 062,08 €
Subventions d'investissement	3 215,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	47 364,26 €
Virement de la section de fonctionnement	173 413,11 €

Dépenses



Recettes



Les résultats comptables de l'année 2020 présentent un excédent de 115 369,40 € permettant de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancé, ce qui implique que la commune n'a pas nécessairement besoin de recourir à des emprunts.

Malgré une légère hausse des dépenses des charges courantes liées à la mise en place des protocoles sanitaires, faisant suite à la crise sanitaire, ce résultat témoigne également d'une légère baisse des dotations globales de fonctionnement majoritairement versées par l'État et de la suppression de la taxe d'habitation.

Cependant, grâce à une maîtrise des dépenses et une recherche constante de cofinancement par le biais de subventions, les résultats comptables du budget 2020 ont permis d'envisager et d'engager de nouveaux investissements sans toucher aux taux d'impositions pour ne pas augmenter la pression fiscale sur les foyers de la commune.

Budget 2021 : vers une amélioration des services publics

L'assemblée délibérante a approuvé son budget primitif pour l'année 2021 le 12 avril 2021, avec une volonté de stabilité quant à la fiscalité locale, une amélioration de la qualité des services tout en poursuivant une étude sur des investissements futurs permettant une amélioration de notre cadre de vie.

Ainsi, le budget primitif 2021, en légère hausse de 7 %, du fait du programme de réfection de voirie (Fauveau/La Poste) effectué cette année, s'équilibre à hauteur de 2 020 085,18 € et se présente ainsi :

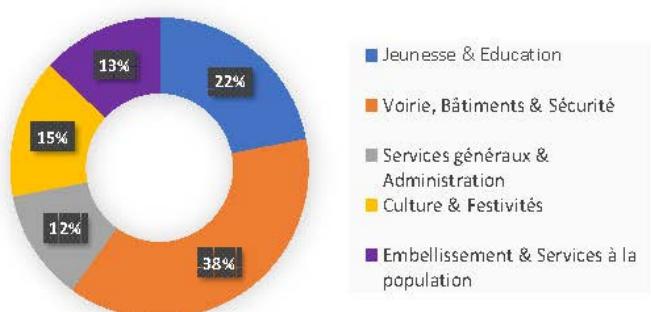
- La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à hauteur de 1 313 974,66 €
- La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à hauteur de 706 110,52 €

Les diverses actions menées en 2021 sont :

- Mise en place d'une déchetterie verte pour les habitants ;
- Réfection des cours de récréation du groupe scolaire ;
- Aménagement d'une cantine scolaire dans la salle Lepême ;
- Acquisition d'une balayeuse pour le nettoyage des rues de la commune ;
- Réfection de la rue de la Poste et de la rue Fauveau.

Le budget se caractérise de la manière suivante :

REPARTITION DES ACTIONS	
Jeunesse & Education	22%
Voirie, Bâtiments & Sécurité	38%
Services généraux & Administration	12%
Culture & Festivités	15%
Embellissement & Services à la population	13%



Taxes directes locales : pas d'augmentation d'impôt

Les taux des taxes directes locales applicables pour l'année 2021 ont été votés par l'assemblée délibérante lors de sa séance du 12 avril 2021.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,07 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,07 %
- Cotisation Foncière des entreprises : 20,50 %.

Marchés publics

Marchés de travaux

- Création de trottoirs Rue Fauveau et Rue de la Poste - PEPIN - TRAVAUX PUBLIC / 2021
- Mise en sécurité et accessibilité Rue Fauveau et Rue de la Poste - JAKUBCZAK - DIDIER / 2018 - 2021

Marchés de services

- Éclairage public - ENGIE / 2020 - 2024
- Portail facture et réservation périscolaire - JVS MAIRISTEM / 2021 - 2023
- Restauration scolaire - CONVIVIO OCRS / 2019 - 2022
- Logiciel métier horizon cloud web - JVS MAIRISTEM / 2020 - 2024
- Maintenance PC - COMPUTEUR SERVICES 77 / 2019 - 2022
- Photocopieur - GRENKE LOCATION / 2019 - 2022
- Certificat de signature - JVS MAIRISTEM / 2020 - 2022
- Téléphonie - ORANGE BUSINESS SERVICES / 2020 - 2023
- Maintenance photocopieur - COMPUTEUR SERVICES 77 / 2019 - 2022
- Matériel informatique - GRENKE LOCATION / 2019 - 2022

A noter

Les élus municipaux se regroupent tous les ans pour voter le budget primitif d'une part, dont l'objectif est de prévoir et d'autoriser toutes les opérations de recettes et de dépenses de la collectivité prévues sur l'année en cours, puis le compte administratif d'autre part, qui présente les résultats définitifs et réels de la collectivité.

Pour plus de visibilité, le budget d'une collectivité se scinde en deux sections, le fonctionnement qui regroupe les charges courantes et l'investissement. Chacune des deux sections comportent une partie dépense et une partie recette. Il retrace, comme le budget d'une famille, les dépenses et les recettes d'une année civile, du 1er janvier au 31 décembre.

Les dépenses correspondent au coût de fonctionnement des services et diverses charges courantes ainsi qu'au financement des investissements que les élus prévoient de réaliser. Les recettes, quant à elles, correspondent aux dotations de l'État, aux impôts locaux et à des sources de financement comme les subventions, les prestations de services, revenus des immeubles, etc...

Les sections de fonctionnement et d'investissement doivent être équilibrées, et les finances d'une collectivité locale doivent répondre à 5 grands principes budgétaires : principe d'annualité, principe d'universalité, principe d'unité, principe de spécialité des dépenses et principe de sincérité.

Cela permet aux collectivités d'utiliser librement les ressources dont elles disposent, en conservant un cadre juridique clair et précis.

Rentrée scolaire 2021-2022 du RPI Châtenay-Égliny

Un peu plus de 150 enfants ont retrouvé le chemin des 3 écoles de notre RPI Châtenay/Egliny.

La situation sanitaire en septembre a permis aux élèves de reprendre une scolarité quasi normale et aux enseignants d'assurer la continuité des activités scolaires dans le respect des règles dictées par l'Éducation nationale.

En maternelle, nous avons accueilli une nouvelle directrice, Mme Legros ; et Mme Kaufman a été remplacé par M Bussy, le temps de son congé maternité.

Nous pouvons constater, encore cette année, que les effectifs sont conséquents.

Parallèlement, les inscriptions sur les temps périscolaires augmentent également ; cette année, nous pouvons compter 138 élèves qui utilisent de façon régulière les services périscolaires.

La commune a du s'adapter rapidement à l'augmentation des effectifs et modifier son organisation. L'automne 2021 a été très compliqué en terme de gestion des transports. En effet, à plusieurs reprises, nous avons manqué de place dans les bus de transports pour la cantine à Egliny.

Le conseil municipal a donc décidé de créer, en urgence, une cantine à Châtenay pour pallier ce problème. Celle-ci a été positionnée dans la salle Marcel Lepême, salle la plus adaptée et la mieux équipée pour accueillir les enfants à moindre coût et dans un délai très court.

Il est important de notifier que depuis plusieurs années, le nombre d'enfants de notre village croît au sein du RPI. En effet, cette année, sur les 155 enfants scolarisés au RPI, 123 élèves sont des Châtenaisiens !

Aussi, afin de répondre à une demande des parents et à titre expérimental, le RPI a mis en place des sessions d'aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis des semaines scolaires.

Des dépenses en augmentation

Au delà des effectifs croissants qui augmentent les dépenses du budget municipal, la municipalité constate, avec regret, depuis un an, un certain laisser-aller de la part de certains parents d'élèves.

En effet, de façon générale, depuis la crise épидémique, les protocoles sanitaires imposés par les instances publiques alourdissent les dépenses pour la commune. Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles, nous avons modifié et allongé les horaires de ménage de nos agents, avec une désinfection plusieurs fois par jour pour nos locaux municipaux accueillant du public et avons augmenté les achats de produits ménagers, désinfectants, essuie-mains, savon, gel hydroalcoolique, ...

De plus, depuis l'imposition du port du masque, par l'Éducation nationale pour les enfants du primaire, des parents ne fournissent pas le nombre de masques nécessaires à leurs enfants, malgré les remarques et relances du personnel encadrant. La commune se voit donc dans l'obligation de fournir chaque semaine, en moyenne une trentaine de masques, aux enfants dépourvus pour l'après-midi.

Il est à ajouter que le prestataire des repas, qui subit également des charges supplémentaires liées à la crise sanitaire, a répercuté cette hausse en augmentant, à la rentrée dernière, les tarifs des repas.

Par ailleurs, à plusieurs reprises depuis la rentrée, des parents ont déposé dans les écoles et à la garderie leurs enfants qui étaient malades, sans en informer les enseignants ou le personnel encadrant. Ce manque de civisme et de respect d'autrui a conduit à différentes épidémies dans nos écoles. Il nous a donc fallu solliciter nos agents communaux, certaines fois très tôt avant le démarrage ou tard après la fin des temps scolaires et périscolaires, pour des désinfections supplémentaires des locaux et du matériel.

56 élèves

*École maternelle "les Pinaguets"
Châtenay-sur-Seine*

Classe de Mme Girard :

- Petite section : 8 élèves
- Moyenne section : 9 élèves
- Grande section : 11 élèves

Classe de Mme Legros :

- Petite section : 9 élèves
- Moyenne section : 8 élèves
- Grande section : 11 élèves

50 élèves

*École primaire "les Châtaigniers"
Châtenay-sur-Seine*

Classe de Mme Kaufman :

- CP : 15 élèves
- CE1 : 10 élèves

Classe de M Thizy :

- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 13 élèves

49 élèves

*École primaire "les Hirondelles"
Egliny*

Classe de Mme Thomas :

- CE2 : 7 élèves
- CM1 : 16 élèves

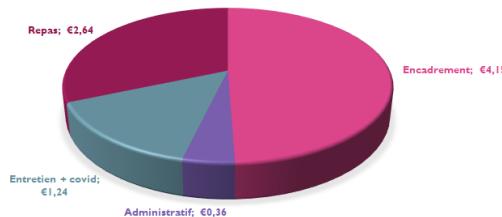
Classe de M Ponnau :

- CM1 : 6 élèves
- CM2 : 20 élèves

Ces démarches entraînent des coûts de fonctionnement supplémentaires pour notre commune : temps de travail, fournitures

A ce jour, le RPI et, en particulier la commune, n'a pas répercuté ces augmentations de dépenses sur les tarifs des services périscolaires.

A titre d'exemple, voici la répartition du coût du temps méridien facturé 4,90€ aux parents :



Encadrement	-> 4,15 €
Administratif	-> 0,36 €
Entretien + covid	-> 1,24 €
Repas	-> 2,64 €
TOTAL	-> 8,39 €

Reste à charge de la municipalité : **3,49 € par enfant inscrit**

Les charges courantes des bâtiments ne sont pas incluses dans le calcul car non re facturées au RPI

Une journée bien remplie pour Pauline

Je m'appelle Pauline et je suis en grande section. Le matin, mon papa nous dépose ma sœur et moi, à la garderie à 7h00. Et oui, Papa et Maman travaillent beaucoup et ils ne peuvent pas tout le temps nous déposer à l'école le matin....

Nous sommes donc accueillies par Amélie et Anne-Marie qui s'occupent de nous. En attendant le début de l'école, je joue avec mes amis.

A 8h20, Amélie m'emmène à mon école où je retrouve mes copains et copines de classe. Toute la matinée, je fais du travail, du sport et des activités avec maîtresse Clotilde et Élisabeth.

Il est 12h et j'ai faim, je file donc à la cantine avec Amélie et Mireille (que nous appelons Mirèle...) pour manger un bon repas mais... je préfère les plats de Maman... enfin certaines fois, je mange toute mon assiette (surtout quand c'est le repas de Noël) !

Nous allons ensuite avec les petits copains jouer dans la cour, et oui il faut bien se défouler, jouer et crier un peu !

A 14h, maîtresse Clotilde nous fait rentrer en classe et on reprend le travail, on joue aussi un peu... Il est 16h30, Papa et Maman ne sont pas encore rentrés du travail, alors je retourne à la garderie avec quelques copains. Nous goûtons ; et oui travailler ça creuse !

Les grands jouent aussi à côté de nous, certains dessinent, d'autres lisent. Moi je joue avec mes copines, on rigole, on s'amuse. Et puis certaines fois, on fait des activités avec Amélie et Lise pour Halloween, Noël ou Pâques.

Enfin Maman a fini sa journée de boulot ; elle vient nous chercher avec ma sœur, il est déjà 17h30 ! J'ai hâte de rentrer retrouver ma chambre et Zena, ma chatte qui m'a manquée, une bonne douche, un bon repas de Maman et au lit !



Les assistantes maternelles agréées

NOM PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BLANCHET Céline	12 rue Grande	09 50 51 45 07 06 20 56 15 35
LENOIR Alison	15 rue Maison Blaise	06 15 18 23 30
QUINAULT Isabelle	10 bis rue de Chaupry	01 60 96 34 31 06 82 60 04 98
THOMAS Audrey	22 rue de Chaupry	06 29 55 74 67
WYREBSKI Sabrina	31 route de Montereau	01 64 31 25 91 06 79 90 00 11

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) anciennement RAM se réunit une fois par mois dans la salle Marcel Lepêche. Il accueille gratuitement les enfants de 0 à 6 ans ; il n'est ni un lieu de garde d'enfants, ni un employeur d'assistantes maternelles. C'est un lieu de rencontre, d'écoute, d'information et d'animation entre les professionnels de l'accueil à domicile et les parents.

Bibliothèque municipale Lydia Tonnellier

Après l'installation dans ses nouveaux locaux, en 2020, la bibliothèque municipale s'est dotée, cette année, d'un nouveau logiciel avec l'aide de la bibliothèque départementale de Seine et Marne.

Nous avons pu, grâce à lui, informatiser la gestion en créant une base de données sur tous les livres à disposition des lecteurs.

Ce laborieux travail est terminé pour les 3200 ouvrages présents dans nos rayons ; il permet maintenant de suivre la trace des livres et facilite la gestion des allers-retours.

Prochainement, il sera sans doute possible de se connecter chez soi pour choisir le livre disponible ou de se mettre sur la liste d'attente d'une lecture souhaitée !

Cet outil fait aussi les statistiques. Nous savons donc ce qui est le plus lu et pouvons prévoir quel auteur ou quel thème sera susceptible de plaire par la suite.

Nous connaissons bien le goût de nos fidèles lecteurs : les sagas sont très appréciées puis viennent les romans du terroir, les romans policiers, la science fiction et l'histoire.

Le contact régulier nous permet d'orienter l'un ou de conseiller l'autre.

Une salle attenante à la bibliothèque a été aménagée par les agents municipaux. Ce lieu fera office de salle informatique et sera bientôt opérationnel.

Les jeunes collégiens et lycéens pourront y faire des recherches scolaires sur logiciel approprié propre aux bibliothèques. Ils pourront aussi accéder à des films pour compléter leur documentation.

Pour les plus petits, un choix important d'histoires pour le coucher est à votre disposition. Il y a aussi pour les plus grands de nombreuses BD et mangas. La bibliothèque est abonnée à J'aime, à Mes plus belles histoires et à Astrapi.

Chaque semaine, nous accueillons les enfants de la maternelle et du primaire, scolarisés à Châtenay, à la Bibliothèque, pour une lecture. C'est un vrai plaisir que nous partageons ensemble. Un joli projet festif est en préparation pour le printemps si la crise sanitaire nous l'autorise.

Nous serons heureuses de vous y retrouver ...

G Plomteux, J Galano, bénévoles



Horaires d'ouvertures :

Tous les mercredis, jeudis et
le 1er samedi de chaque mois
de 14h à 17h30

Abonnement annuel :

Pour les Châtenaisiens : 15 € par foyer
Pour les extérieurs : 25 € par foyer

Résultats des concours

Les concours, organisés par la municipalité ayant vocation à créer du lien et de l'animation au sein du village ont bien fonctionné en 2020. Nous avons donc décidé de les réitérer en 2021.

Les gagnants sont :

Concours des maisons et jardins fleuris : Chacun a reçu un bon cadeau de 50 €.

Le jury s'est réuni le 20 juillet 2021 pour procéder au classement des participants.

1. Catégorie maison fleurie avec ou sans espace vert : Henri Linais
2. Catégorie balcon, fenêtre ou terrasse fleurie : Édouard Siudak
3. Catégorie jardin paysager ou fleuri : Édouard Siudak



Concours de la citrouille la plus fun : Chacun a reçu un bon cadeau de 15 €.

1. Manon B
2. Sacha L



Concours de la maison décorée Halloween : Chacun a reçu un bon cadeau de 15 €.

Le jury a procédé au vote, après sa tournée le 30 octobre 2021.

- Famille Victor
- Famille Thomas

Concours des décos de Noël : Les deux premiers recevront un bon cadeau de 15 €.

Le 21 décembre 2021, le jury a donc fait la tournée des maisons qui s'étaient inscrites au concours. Le défi était encore difficile cette année pour le jury qui avait la lourde tâche de désigner le grand gagnant.

Nous nous sommes rendu compte que 2 catégories se distinguaient et nous avons donc décidé de récompenser les types de décos : le "fait maison" et "fée électricité".

- Fait maison :
- 1. Audrey Thomas
- 2. Céline Lemehaute
- Fée électricité :
- 1. Alison Lenoir
- 2. Martine Sauvage



Mise en place des festivités

Cette année, nous avons pu réaliser quelques activités.

Malheureusement, encore, un certain nombre d'évènements programmés ont du être annulés à cause de la situation sanitaire ou des protocoles imposés par les autorités publiques.

Nous avons, quand cela a été possible, proposé une solution de secours notamment pour le repas des séniors ou pour le Noël des enfants.

Les repas des cheveux blancs ont été modifiés en plat à emporter et ont été livrés, à domicile par les élus. Les enfants, quant à eux, ont pu venir en mairie chercher leur "sac cadeau" avec un goûter festif et le cadeau que le Père Noël devait venir leur offrir.

Le père noël est, malgré tout, passé rendre une courte visite surprise aux enfants à la cantine et dans les classes le jeudi 16 décembre.

Registre des personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement de plan d'urgence.

La municipalité tient à jour un registre recensant les personnes vulnérables au sein du village et en assure la mise à jour des données collectées. A échéance régulière ou en cas de crise, la mairie contacte les personnes isolées pour faire un point sur leur situation.

Les personnes se sentant en état de fragilité peuvent demander leur inscription au registre auprès de la mairie.

Rétrospective des animations organisées en 2021

Le début de l'année 2021 a été marqué par la présence accrue du covid et fait d'un confinement et couvre-feu. Un certain nombre de manifestations ont dû être annulées...

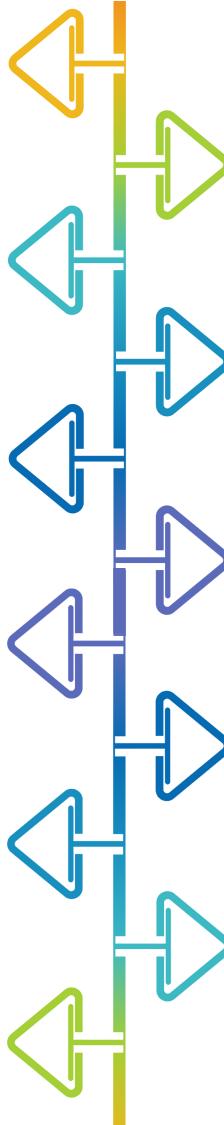
Février :
- Bus de dépistage Covid-19



Octobre :
- Exposition Bus Mobil'histoire
- Bourse aux livres
- Atelier Rainette créative
- Concours des maisons décorées d'Halloween
- Sortie Nigloland
- Halloween animalier avec Cibou
- Concours de la citrouille la plus fun



Décembre :
- Atelier Rainette créative
- Visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard
- Noël dans les écoles et cantines
- Marché des artistes et artisans (ASL)
- Distribution des sacs de Noël des enfants
- Livraison des colis et repas pour les Séniors
- Noël des animaux (Cibou)



Mars :
- Campagne de dépistage Covid-19



Mai :
- Commémoration du 08 mai 1945
- Bus d'information de la Mission Locale

Juillet :
- Concours des maisons et jardins fleuris



Septembre :
- Journée découverte de l'association CAC
- Journée d'adoption (Cibou et Compagnie)
- Journée de présentation du projet touristique (AN&S)
- Opération Nettoyons la nature (AN&S)
- Atelier Rainette créative
- Décollage de montgolfière (AMBM)



Novembre :
- Commémoration du 11 novembre 1918
- Atelier Furoshiki et zéro déchet (Sirmotom)
- Atelier Rainette créative
- Journée d'adoption (Cibou)
- Bourse aux jouets
- Spectacle Sister Act



Un de nos axes prioritaires lors de notre campagne était d'établir une communication régulière et permanente avec nos administrés. La complémentarité entre les différents outils de communication que nous utilisons est essentielle pour toucher le maximum de villageois.

Nous nous sommes attachés à communiquer, toute l'année, de façon transparente sur les actualités et activités de la vie municipale.

Flash Infos et bulletin municipal

Chaque mois, un flash infos a été distribué dans les boîtes aux lettres de tous les Châtenaysiens.

Ce mensuel qui se voulait, au démarrage sur un format de recto verso, a bien souvent été établi sur 4 pages au vu de la quantité des éléments que nous avions à vous communiquer.

En complémentarité, le bulletin municipal est réalisé pour rendre état du bilan annuel de notre année écoulée.

Nos actions de communication ont pour objet de :

- Informer le plus grand nombre de citoyens ;
- Informer en toute transparence sur l'actualité locale ;
- Promouvoir les actions du territoire et ses acteurs ;
- Fédérer les citoyens autour d'un projet commun pour notre village.

Création de visuels et flyers

En 2021, la commission communication a réalisé trente-huit visuels. Afin de limiter les coûts d'impression, certains, dont les sujets étaient ciblés, ont été distribués directement aux habitants concernés ; d'autres ont été mis en ligne directement sur notre page facebook. Une autre grande partie vous a été distribuée dans les boîtes aux lettres avec le Flash Infos.

Réseaux sociaux



A ce jour, 906 abonnés ont rejoint notre page Châtenay sur Seine. Très actifs sur le réseau social Facebook, nous avons effectué, en 2021, en moyenne entre 75 et 80 publications par mois.

Celles-ci sont très suivies puisqu'elles touchent en moyenne 435 abonnés par publication et génèrent en moyenne 91 clics (mentions ou commentaires).

Ce moyen de communication immédiat permet de communiquer une information en temps réel.

Par ailleurs, nous avons maintenu les diffusions de nos séances de conseils municipaux en direct afin de permettre au plus grand nombre de suivre l'activité et les orientations politiques de notre commune.

Vous pouvez rejoindre notre communauté "Châtenay sur Seine", notre page est actualisée régulièrement et c'est un lien entre vous et la Mairie.

Panneau Pocket



La commune s'est également dotée de l'application PanneauPocket qui vient compléter les outils de communication déjà en place. Cette application, gratuite et facilement téléchargeable ne nécessite ni création de compte, ni aucune transmission de données personnelles de votre part. Quelques secondes suffisent pour l'installer. Elle vous prévient instantanément par notification sur les smartphones et tablettes des alertes des informations du village ; celles-ci sont consultables en permanence.

Site internet

Notre objectif était de proposer un nouveau site internet à nos administrés courant 2021.

Malheureusement, ce projet a pris beaucoup de retard.

En effet, nous avions mandaté deux étudiantes de licence e-commerce et marketing numérique pour nous accompagner dans cette mission.

Cependant, la hiérarchisation sur laquelle elles ont travaillé pour l'organisation du site n'était pas la plus adéquate à notre quotidien et à celui d'une collectivité locale.

Nous avons donc décidé de revoir l'architecture de notre site et de retravailler les contenus web.

La commission communication retravaille dessus avec l'appui d'une des agents administratives bénéficiant de connaissances digitales.

Notre objectif est donc de pouvoir vous proposer ce nouveau site au printemps prochain.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de mettre à l'honneur deux exemples de patrimoines chatenaysiens. Dans un premier temps, nous vous présenterons un patrimoine artistique avec les tableaux mythiques peints par l'ancien garde-champêtre et en second temps un patrimoine architectural, privé, mais qui participe à l'activité économique de notre village.



Peintures d'Aimé Vagner

En novembre 2021, la famille Hautin a fait don à la municipalité de Châtenay-sur-Seine d'une série de tableaux peints par Aimé VAGNER.

C'est avec un double plaisir que nous accueillons ces peintures. En effet, leur auteur est un monsieur bien connu de la génération des années 80-90 ! Garde-champêtre au village, gentil et effacé, il connaissait tout le monde, était vigilant et attentif aux enfants chaque matin... Les Châtenaysiens s'en souviennent !

Les sujets de ses peintures sont pris sur les motifs qu'il côtoyait tous les jours. Aujourd'hui ces tableaux symbolisent tout simplement le patrimoine du village.

Les assembler permet de garder en mémoire les hauts lieux des jours anciens tout en les racontant aux enfants d'aujourd'hui, comme notre petite histoire. Lavoirs, gare, moulin, chevaux attelés sont autant de témoignages que de vie populaire.

Ces peintures s'apparentent à l'art naïf ; art qui fait naître. Il exprime l'imagerie populaire. Souvent considéré comme enfantin, l'art naïf a pourtant toute sa valeur.

Voyons comment notre ami Aimé s'y est pris !

Peintre naïf, il est autodidacte, c'est à dire sans avoir pris des leçons de peinture savante. Il est en décalage avec les courants artistiques de son temps. Le sujet choisi est figuratif, il regarde des lieux communs et montre des actes de la vie quotidienne. Il s'adresse à tout le monde. On le dit populaire. Il installe dans nos souvenirs ce que le temps a emporté !

La composition est sommaire sans détail inutile. Le cadrage est frontal, décrivant une seule action centrale pour ne pas disperser le lecteur ! Nous voyons la scène à hauteur d'homme sans travelling. Techniquement, A Vagner s'apparente aussi à l'art naïf par le jeu des dimensions des objets, agrandissant ce qui est important à voir par rapport au paysage du fond.

La mise à l'échelle, comme le voudrait la perspective classique, importe peu. C'est une perspective mentale qui dicte le dessin.

Le tableau fonctionne sans parfaite fidélité au réel tout en l'évoquant suffisamment ! Ce non respect des règles du dessin se veut volontaire, juste en décalage avec l'académisme, pour le bonheur de la spontanéité !

La Peinture est à l'huile, puisant dans des couleurs saturées ; l'auteur cherche l'authentique tonalité proche de la réalité, sans ajout de filtre. La touche se veut lisse, elle tend à s'effacer laissant surgir l'espace. Il y a, dans ses tableaux, un parfum d'innocence, une vision non conventionnelle et une fraîcheur d'expression, qui vise l'idéalisation !

Notre garde-champêtre comme les peintres naïfs plus connus, le douanier Rousseau ou Séraphine nous invitent à croire que "le temps n'est rien ! que la mort est une illusion et qu'au delà de la misère, de la peur et de la souffrance cette peinture est un éternel éden."

Nous remercions Monsieur et Madame Hautin de contribuer à enrichir notre patrimoine châtenaysien.

Maylis Bernhard, 4ème adjoint

" Ils sont des jardiniers miraculeux qui font pousser des fleurs sur le béton !" A Malraux



L'histoire de la Pépinière : une maison de famille et un projet frernel

Nous nous appelons Pierre et Damien. Nous sommes les deux garçons d'une fratrie de quatre enfants. Nous avons eu la chance de passer notre enfance dans cette belle ferme céréalière, construisant des cabanes dans le grand jardin, grimpant en haut des arbres ou galopant dans les champs de blé avoisinants.

Notre père était jardinier-paysagiste et avait planté une grande pépinière dans le bas du hameau du Plessis. Ces rangées de jeunes arbres faisaient sa fierté et sa renommée. La rue de la Pépinière qui traverse le village en témoigne encore discrètement.



Il y a plus d'une vingtaine d'années, Papa nous quitte pour vivre sur une grande île magnifique, avec Joe Dassin, Elvis Presley, Nelson Mandela et bien d'autres immortels. La maison est trop grande et trop coûteuse. Delphine, Damien et Claire sont déjà grands et ont quitté le nid familial quelques années auparavant. La ferme appartient à nos grands-parents paternels, maman et Pierre déménagent donc dans une maison à notre taille dans un petit village voisin. Ils gardent toujours comme un délicieux cadeau le souvenir de notre enfance heureuse dans cette belle demeure.



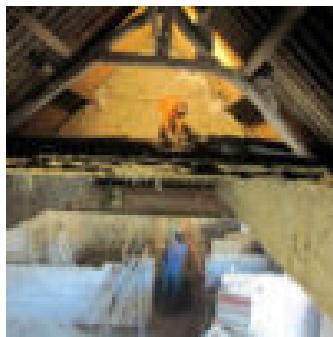
Après une longue vie bien remplie, mémé Alice décide de rejoindre Papa sur son île. Elle nous laisse sa fameuse recette de gâteau au chocolat (devenu la spécialité de La Pépinière) mais aussi cette merveilleuse bâtie qui tombe en ruine depuis 20 ans. A charge pour ceux qui le veulent et surtout qui le peuvent, de racheter la ferme nichée au cœur de la Brie agricole.

Depuis quelques années, Pierre habitait à Barcelone, travaillant dans une grande tour avec vue sur la mer, vivant de tapas, de cañas et autres bonnes choses qu'on peut trouver dans les rues et les petits bar de la belle Catalane.

Damien m'appelle au bureau en plein après-midi et ce n'est pas dans ses habitudes. Des promoteurs veulent racheter la ferme dans le but de l'écouler en lots de terrains à bâtir. Il me propose de reprendre la maison ensemble.

Après nombre de calculs d'apothicaires, de tractations savantes avec nos banquiers devenus nos meilleurs amis, de business plans mis à l'épreuve de la réalité, le projet est ficelé et tient bien la route. La Pépinière a de nombreuses chambres, le jardin est une jungle mais recèle des trésors et nous voulons que la vie reprenne ici : l'idée s'est imposée d'elle-même, nous ouvrirons des chambres d'hôtes !

Nous démissionnons tous les deux de nos jobs et nous nous lançons dans l'aventure. Nous offrirons deux ans "grand maximum" de notre vie, puis nous reprendrons une activité normale quand "La Pépinière" sera sur les bons rails...



Les voisins aussi sont emballés par le projet. Nous sommes des enfants du pays et ils sont heureux de nous savoir de retour pour défricher le jardin, pour nous donner quelques plants de tomates ou nous offrir leurs vieux meubles de mamie qui traînent dans un grenier : tout est bon pour nous aider !

Nous débordons d'envies et peu à peu notre projet prend forme : jusqu'à onze chambres, une belle salle de fêtes dans les écuries rénovées pour accueillir les réunions d'entreprises pendant la semaine et les heureux événements le week-end.

Des ateliers d'artistes sous les magnifiques charpentes des grandes granges, dîners sous les pommiers en fleurs ou repas chaleureux près de la grande cheminée ! Que de petits plaisirs pour nos hôtes et de grands bonheurs pour nous qui voyons les arbres du jardin sourire à nouveau.

La chance est aussi avec nous : nous sommes situés entre Fontainebleau et Provins, ville royale et cité médiévale, toutes les deux classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, proches d'une réserve naturelle riche en faune et en flore. Les activités culturelles et sportives ne manquent pas : ski nautique dans les anciennes carrières, équitation, départ du jardin en montgolfière, parcours de VTT fléchés sur les bords de la vieille Seine, festivals de musique réputés et d'autres bonnes surprises toute l'année !

Nous découvrons que la région regorge de bons plans, de bonnes adresses et que nombreux sont les farfelus, motivés et passionnés qui ont à cœur de valoriser et de dynamiser leur terroir.

Herveline et Linda, nos amoureuses, sont les bonnes fées de la maison : elles ont gardé leurs jobs à Paris et nous sponsorisent au début. La capitale est à cinquante minutes par le train ou par la route : tous les weekends et souvent les soirs de la semaine, elles viennent à la rescoufle pour nous prêter main forte !

Aujourd'hui, nous avons le bonheur de partager notre quotidien ensemble grâce à ce merveilleux projet.



Les travaux sont désormais terminés et la maison est pleine de douceur de vivre. Repas festifs devant la cheminée, grillades au soleil... La Pépinière est devenue une invitation au voyage, elle est généreuse, calme, voluptueuse et élégante. Elle se fait accueillante et professionnelle pour des séances de travail, majestueuse pour les mariages et les fêtes, simple et conviviale pour les retrouvailles amicales.

Nous travaillons du chaque jour pour répondre à toutes les envies de nos hôtes en chantant à tue-tête. Nos traits sont tirés mais le plaisir se lit sur nos sourires. Les deux années promises se sont écoulées et nous savons maintenant que nous ne voulons plus nous arrêter....

Pierre et Damien Chevron,
Gérants de La Pépinière



De par la qualité des services et prestations proposés et du cadre idyllique et bucolique du site, La Pépinière jouit d'une réputation nationale et même internationale. La maison d'hôtes accueille régulièrement, en semaine, des séminaires d'entreprises de grands groupes comme Danone, Lafarge, SFR et PepsiCo et des heureux événements (cousinades, mariages, anniversaires, enterrements de vie de jeunes filles et garçons) les weekends. Pierre et Damien peuvent être fiers de ce beau projet et de la notoriété dont bénéficiait leur structure.

L'entreprise emploie, aujourd'hui, six personnes, résidant toutes dans le secteur.

Association Sports et loisirs - Section Renforcement musculaire et zumba

Encore une fois, je remercie tous les participants aux cours qui ont « joué » le jeu : masque, gel, distanciation, nombre (moins de 30) tant pour la saison 2020-2021 que pour la saison 2021-2022 ainsi que la municipalité pour leur confiance dans notre fonctionnement.

Rétrospective de la saison 2020 – 2021 :

A la rentrée de septembre 2020, nous savions que rien n'était gagné et espérions aller le plus loin possible dans la saison. Malheureusement, après une annonce de couvre-feu à 21 heures, nous avons appris la fermeture des salles communales sur arrêté préfectoral.

Nous n'avons pu reprendre nos activités que le 13 juin et ce jusqu'au 14 juillet 2021. C'est peu mais les adhérents revenus à cette période étaient ravis de pouvoir pratiquer à nouveau leur activité.

De ce fait, exceptionnellement les participants ayant réglé le montant de leurs cours avant l'arrêt, ont été remboursés au prorata du nombre de mois effectifs.

Saison 2021-2022 :

Les 6 et 8 septembre 2021 : début de la nouvelle saison. Malgré le Pass Sanitaire (et) ou test PCR obligatoire, beaucoup étaient au rendez-vous. Nous sommes heureux d'avoir pu effectuer un trimestre entier. Nous espérons que la suite sera de la même veine.....

Zumba : Bonne fréquentation. Nous avons pu faire les « Zumba Halloween » le 25 octobre 2021 et « Zumba de Noël » le 13 décembre 2021. Gageons que nous pourrons effectuer la « Zumba Carnaval » au printemps prochain.

Renforcement musculaire : Également bonne fréquentation. Les cours se déroulent toujours dans la bonne humeur. Malheureusement, par précaution, l'Association ne peut toujours pas prêter le matériel et chacun amène le sien propre (tapis, bâton, haltères, corde). Le déroulement de la séance s'en trouve modifié avec ce matériel restreint mais tous le comprennent et l'acceptent.

Il est toujours possible de commencer l'une ou l'autre activité en cours d'année. Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter : Marie-Françoise TISON : 06-37-88-65-06.

Encore une fois, MERCI à tous !!!!

En attendant de vous retrouver début janvier, je souhaite à tous les Meilleurs Fêtes de Fin d'Année possibles

Marie-Françoise Tison, Secrétaire de l'ASL



Association Sports et loisirs - Atelier Travaux manuels

L'atelier a repris normalement à la rentrée mais le manque d'enthousiasme s'est fait cruellement sentir...

Nous avons cependant retrouvé notre motivation pour la décoration de notre village. Une participation de certaines pour la confection de décorations de Noël nous a occupées pendant un mois. Nous avons également participé à la mise en place de celles-ci dans les différents quartiers de la commune.

Un marché d'artistes et d'artisans, pour lequel nous avions réalisé des créations, a eu lieu également le dimanche 5 décembre avec un franc succès.

Organisation le dimanche 10 avril d'une journée "puces des couturières", venez nombreux découvrir les merveilles de nos ancêtres.

Bonne année à tous

Marie-Christine Lamy

Association Sports et loisirs - Atelier Terre

Dans une ambiance agréable et détendue nous travaillons l'argile..

En trois ou quatre heures, d'un bout de terre va naître quelque chose. Nous ne sommes pas des potières, nous n'avons pas de tour et ne faisons pas des pots !

Nos mains font naître un objet imaginaire qui ne prendra vraiment sa forme qu'au bout de plusieurs semaines. C'est une activité où nous devons rester modestes, tant les aléas de la terre sont nombreux. La précision de chaque étape garantit la suivante : la mise en forme comme le temps de séchage. La montée en température du four comme le temps dans le four !



Notre volonté de maîtrise est contrecarrée par ces étapes. Tantôt nous avons des déboires tantôt de grandes joies : la création vient de ces hasards que nous apprenons à observer. Ils sont la clef de la réussite !

Le thème donné est une incitation à sortir du confort "du déjà fait", cela nous oblige à nous dépasser à aller au-delà de ce que l'on sait faire !



Mais avant tout cet atelier est un lieu où l'on oublie nos soucis, un instant présent où l'on s'évade et nous met en « vacances de soi ». Il en ressort des objets atypiques et imparfaits tous à l'image de la personnalité de chacune.

Dans cette période de Covid à battre, l'atelier est complet et ne peut accueillir de nouveaux participants cet hiver. Nous ferons une ouverture exceptionnelle au moment d'une cuisson au feu de bois au jardin !

Nous avons exposé quelques pièces au marché de l'art du 5 décembre, à Châtenay.

Michelle, Mireille, Paola et Maylis

Association Sports et loisirs - Section Raid

ASL Raid propose chaque semaine des activités de pleine nature à ses adhérents, que ce soit dans un but compétition ou en loisirs.

Chaque mercredi soir à 18h00, course à pied, loisirs et compétitions réunis, à titre indicatif 10km en 1h15. Le lieu de rdv est fixé par l'intermédiaire de la boîte mail du club. Chaque dimanche matin c'est l'EdeR (École de Raid) ouvert aux enfants de 8 à 16 ans, accompagnés d'un adulte, et aux adultes sans objectif de compétition. Le rdv est au local Raid à Châtenay et les horaires et activités sont communiqués via la boîte mail.

Les entraînements compétitions ont lieu en général le week-end, les horaires et lieux de rdv sont fixés via un groupe Facebook. Les activités proposées s'organisent selon la saison, citons les principales : VTT, course d'orientation à pied et à VTT, canoë et nage en eau libre.

Des stages sur 2 jours sont également proposés tout au long de l'année. Pour toutes infos supplémentaires, contacter Jean-Michel pour l'EdeR 0630246713 (sms de préférence) et Nico pour la compétition 0634576274.

Bonne année sportive à tous.

Jean-Michel Ribollet, Responsable section ASL RAID



Adhérent de l'Asl Raid depuis 14 ans et âgé de 28 ans, le jeudi 21 octobre 2021, à 21h, je prenais le départ de la Diagonale des fous à l'Ile de la Réunion, une course mythique, plébiscitée par les plus grands trailers venus du monde entier.

Cette course consiste à traverser l'île du sud au nord en passant notamment par le Cirque de Mafate, Cilaos,...

Elle est de 160 km et 9400 m de dénivelé positif. J'ai terminé cette course en 45h52m56 à la 721 place sur 1 775 arrivés. Au départ, nous étions 2 419 participants et il y a eu 645 abandons.

Arnaud Guerriero



Association Sports et loisirs - Section Country

Nous souhaitons remercier la municipalité qui nous permet d'utiliser la salle Marcel Lepême de façon à pratiquer la danse country. Bien que cette pratique soit importée des États-Unis, c'est à Châtenay qu'elle y est dansée !

Les cours sont donnés par Sylvie, le jeudi de 19h à 20h pour les débutants et 20h à 22h pour les initiés, des nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année.

Nous avons hâte de faire découvrir cette danse aux Châtenaysiens lors de la prochaine fête communale et un bal ouvert à tous aura lieu au printemps... Les festivals reprennent petit à petit

Pour plus d'informations : Sandrine : 06.29.20.61.80.

Tous les "kentucky western dancers" vous souhaitent une belle et heureuse année 2022 !

Sandrine Van de Velde



Association Montgolfière en Bassée Montois

L'Association AMBM de CHATENAY a participé le dimanche 5 septembre 2021 à un captif de montgolfière au Musée de Meaux pour leur fête de l'aviation organisée par Les Ailes de Meaux et le Musée. Durant toute la matinée et en fin d'après-midi, nous avons évolué en l'air attaché par 4 sangles au sol (captif) et fait voler une cinquantaine de personnes aidés par les bénévoles de l'association les Ailes de Meaux.

Durant l'été et l'automne, nous avons effectué des baptêmes de l'air, décollage de notre nouvelle plateforme située à Montigny Lencoup, plateforme homologuée depuis cet été par la préfecture et l'aviation civile.

Si vous souhaitez nous suivre en récupérant le ballon et nous aider dans le gonflage et le rapatriement des passagers, vous pouvez nous contacter au 01 64 31 21 09.

Michèle Sabaté, Présidente



Club de l'Amitié

Le club de l'amitié a organisé le 28 novembre, son traditionnel repas festif de la Sainte Catherine. Un savoureux repas était servi à table, et un orchestre a réchauffé l'ambiance en nous faisant danser.

Comme il est de coutume, nos adhérents, qui atteignaient leur quatre-vingtième anniversaire cette année, se sont vus offrir un bouquet de fleurs pour les dames et une bouteille de champagne pour les messieurs.

Cet après-midi s'est terminé par une tombola avec de nombreux lots qui ont ravi les heureux gagnants.

Ce moment échangé a permis à tous de se retrouver même si les mesures sanitaires nous ont obligé à garder nos distances.

André Traikevski, Président



Association Cibou et compagnie

L'année 2021 touche à sa fin et l'heure est au bilan pour notre association.

Une année très rythmée et également compliquée à cause des conditions sanitaires qui nous ont mis beaucoup de bâtons dans les roues en annulant nos événements ou en imposant des restrictions.

Cette année aura été la plus intense pour notre association qui a pour but le sauvetage et la protection des animaux domestiques et de la ferme, mais également la prévention du bien être animal auprès du public.

C'est plusieurs centaines d'animaux sauvés cette année : chats, chèvres, chiens, lapins, cochons d'Inde, chevaux, poules...

Nous nous sommes plus investis pour le village cette année. Les Châtenaysiens ont pu s'initier au biberonnage en mars suite au sauvetage de 40 chevreaux destinés à l'abattoir. Non sevrés, il fallait biberonner matin et soir. Les petits habitants de Châtenay, des villages environnants ainsi que leurs parents étaient invités à venir nourrir les chevreaux. Un chouette moment convivial qui a ravi petits et grands !

Aussi, nous avons pris en charge plusieurs chiens, chats et lapins errants du village. Cela a permis à nos petits fugueurs pour certains d'éviter la fourrière et retrouver leurs propriétaires, et, pour ceux jamais réclamés, de trouver de bonnes familles définitives.

Nous avons notamment pris en charge :

- Anastasia, une jeune chatte tapée par une voiture et laissée dans le fossé route de Montigny, avec une fracture du femur. Elle a pu être opérée, 2 mois de convalescence en cage et a pu trouver une famille pour la vie.
- Snoopy, un jeune chat pris en charge en pleine nuit suite à l'appel d'habitants paniqués, Snoopy était en train de s'asphyxier et a été hospitalisé. Son état s'est amélioré, sa vie sauvée et il a été adopté.

Nous avons beaucoup insisté sur la prévention de la stérilisation des chats, cette année, car la surpopulation des chats est un fléau tant pour eux qui souffrent de maladie (coryza, sida, leucose...) que pour la petite faune sauvage.

Nous avons stérilisé, identifié et vacciné une trentaine de chats sauvages que nous avons relâchés : nous les appelons les « chats libres ». Ils disposent de cabanes à l'association et sont nourris quotidiennement. Ils ne peuvent plus se reproduire et restent dehors car trop sauvages pour vivre dans une famille.

Les abandons ont explosé à partir du printemps ; notre association a rapidement été surchargée notamment de chats et chatons. Nous avons alors mis en place des « journées d'adoption » dans la salle Marcel Lepême, prêtée gracieusement par la municipalité. Ces journées d'adoption ont permis de faire adopter 9 puis 13 chats et faire connaître notre association.

Nous avons décidé, cette année, de faire des événements afin de promouvoir nos actions, faire connaître notre association et sensibiliser le public de façon ludique.

C'est ainsi que nous avons fait Halloween en partenariat avec la municipalité de Châtenay-sur-Seine, à la salle Marcel Lepême sur le thème des animaux, puis le « Noël des animaux » à l'association où les enfants ont pu être maquillés, confectionner des boules de noël et rencontrer nos protégés.

Nous espérons compter plus d'adhérents et bénévoles pour l'année 2022, ainsi que de beaux sauvetages. Pour rappel, l'association est accessible sur rendez vous uniquement. Pour nous contacter : Association Cibou et Compagnie - 77126 Châtenay sur seine - 06 23 81 03 18 ou cibouetcompagnie@gmail.com.

Marie Delanoue, Présidente



Club d'Aéromodéliste de Châtenay



Malgré le Covid toujours menaçant, notre club se porte bien, avec 24 pratiquants inscrits, dont 7 cadets. Parmi nous, 4 féminines : 2 adultes et 2 cadettes. Nos modèles ont évolué jusqu'à 90 % de propulsion électrique, plus propre, moins sonore. Conformément à la loi, nos pilotes ont satisfait à un examen de sécurité, nos modèles de plus de 800g sont immatriculés à la Direction générale de l'Aviation civile, qui a agréé notre site de vol, lequel est signalé sur les cartes aériennes.

L'activité aéromodéliste de l'année fut assez bonne, quand la météo le permettait. Nous avons pu renouer avec la tradition de la fête-barbecue du club, le 5 septembre, qui a réuni sous le soleil 24 adhérents, conjoints et sympathisants, dont M. et Mme Bernhard, cette dernière représentant le Conseil Municipal qui nous soutient, et M. Régis Filou, qui nous permet de piloter sur son terrain aux Sablons. Le jeune Victor (12 ans) a pu re-piloter en double commande le PIAF construit par nos cadets de Châtenay et d'autres modèles.

Nous avons aussi poursuivi une activité initiée il y a 2 ans, motivante et spectaculaire : le remorquage de planeurs, pour lequel nous disposons, en plus d'un remorqueur électrifié que Guy met à disposition des passionnés, d'un second appareil survolté : un Calmato thermique des années 2000 offert au club, rééquipé en propulsion électrique grâce à une subvention de la Fédération Française Aéro Modélisme pour le matériel du club.

Une autre subvention partielle, de la Ligue d'IDF (LAMIF) celle-là, nous a permis de faire refaire nos pancartes des consignes de sécurité, détruites dans l'incendie de notre table-touret par des squatters et à participer à la confection de 2 tables lourdes de préparation en dur, le tout à coût serré. Une 3ème table a été réalisée sans frais avec du bois de palettes de chantier.

Le club a participé, avec 3 animateurs, au forum des associations de la Communauté de Communes Bassée-Montois à Donnemarie Dontilly le 4 septembre, belle occasion de sensibiliser les jeunes à notre loisir : nos cadeaux de mini-planeurs « maison » et le pilotage sur simulateur de vol ont fait des heureux.

L'écolage, c'est simple : le maître et l'élève-pilote ont chacun en mains une radio dédiée, qui commande l'avion-école (ou le planeur-école, que nous avons aussi), à tour de rôle selon ce que décide le maître : c'est ce qu'on appelle la « double-commande », comme dans une auto-école.

En cas de problème, le maître reprend la main et corrige le vol, tout en expliquant la cause et l'effet. L'écolage permet de passer progressivement les commandes à l'élève-pilote, jusqu'à ce qu'il démontre, après quelques leçons, qu'il peut piloter seul. Un simulateur de vol à la maison peut accélérer l'acquisition des bons réflexes. Le club aide ensuite l'élève à choisir son premier modèle, et à progresser : nouveaux modèles, vitesse, voltige, etc., avec la possibilité de brevets, de qualification de pilote de meeting, d'accès à la compétition dans de nombreux domaines... Certains jeunes passionnés iront même jusqu'à faire carrière dans l'aéronautique...

Cotisations 2022 : adulte (plus de 18 ans) = 90 € (club 46 € + licence FFAM 44€) ; juniors et cadets : club 23 € (licence FFAM gratuite, cause Covid). La licence sportive FFAM comporte une assurance groupe très intéressante. Contact : François Plassat : 06 63 19 29 82.

François Plassat, Président



Association de défense des intérêts de la Bassée

Le 30 janvier 2002 à Châtenay, lorsque la réalisation d'un important projet d'aménagement de la Bassée est devenu public et ayant constaté que l'ensemble de la population s'opposait violemment à ce projet, quatre personnes ont décidé de créer une association, moyen qui semblait le plus approprié pour en savoir plus, s'informer et surtout intervenir auprès des responsables de l'étude d'un projet d'une telle ampleur afin de défendre les intérêts de toutes les composantes des membres de la Bassée.

C'est ainsi que le 21 février 2002, l'ADIB (Association de défense des intérêts de la Bassée) a été créée pour faire valoir les intérêts des habitants de la Bassée, au cours des études de définition du projet.

Notre association s'est employée, depuis presque 20 ans, afin de faire prendre en charge, toutes les inquiétudes, préoccupations et questions des habitants, par le comité de pilotage et les groupes de travail des études de faisabilité du projet des Grands lacs de Seine.

Ce projet de s'étant conclu par sa déclaration d'utilité publique, nous avons considéré notre mission remplie et décidé, par conséquent, sa dissolution lors de notre Assemblée générale du 27 octobre 2021.

Merci à toutes et à tous de nous avoir suivi et encouragé.

Edmond Graziani, Vice-Président

Association Parents d'Elèves Châtenay Egligny

L'association PECE a été dissoute le 26 août 2021. La Municipalité espère vivement que des habitants et/ou parents d'élèves volontaires créeront rapidement une nouvelle structure qui pourra à nouveau organiser des évènements et activités à destination des enfants et adolescents de notre commune.

En effet, la municipalité ne peut se substituer à une association et organiser des animations régulières pour les enfants Châtenaisiens.

Châtenay dit merci aux bénévoles qui participent à la vie et à l'activité de notre village !

Notre commune a la chance d'avoir plusieurs commerces actifs qui offrent aux Chatenaisiens produits et services.

La Municipalité communique sur les commerces châtenaisiens qui ont accepté de paraître dans ce bulletin.

Commerces prêts à vous accueillir

Au fournil de Châtenay : Boulangerie - Pâtisserie

Horaires :

Du mardi au vendredi : 06h30-13h30 et 15h30-19h

Le samedi : 07h-13h et 16h-19h

Le dimanche : 07h-13h



Au p'tit commerce : Épicerie - Alimentation générale

Services complémentaires : livraison à domicile, drive, service laverie et pressing, retrait Point vert du crédit agricole, relais pick-up, commande fruits et légumes et œufs de producteurs locaux

Horaires :

Lundi : 07h-13h et 16h-19h

Mardi et mercredi : 08h-13h et 16h-19h

Vendredi : 07h-13h et 16h-20h

Samedi : 08h-13h et 15h30-19h

Dimanche : 08h-14h



Au p'tit clin d'œil : Salon de beauté

Services complémentaires : microblading, blanchiment dentaire, lifting colombien, comblement rides

Sur rendez-vous



Bô Kay Titi : Restauration rapide

Services complémentaires : vente à emporter, livraison à domicile

Du mardi au jeudi : 11h30-14h et 18h-21h00

Vendredi et samedi : 11h30-14h et 18h-22h

Le dimanche : 18h-21h00



Hair'Lys Coiffure : Coiffure à domicile

Service complémentaire : coiffure à domicile le lundi, prothésiste ongulaire le samedi

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 09h-12h et 14h-17h

Samedi : 09h-16h



Jardisand : Jardinerie

Du lundi au dimanche : sur rendez-vous

Le lion d'or : Restaurant - Traiteur

Services complémentaires : bar, tabac, presse, française des jeux

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 06h30-19h30

Samedi : 07h30-12h15



Mondial Relay Secrétariat Havy : Point retrait- secrétariat

Mardi, jeudi et vendredi : 09h-12h et 14h-19h

Mercredi : 09h-15h30

Samedi : 09h-13h

Dimanche : 11h-13h



Châtenay une histoire de développement durable !

L'histoire est changement...

Châtenay-sur-Seine, un tout petit village, déjà habité à la préhistoire est un lieu de débordement naturel pour la Seine.

A l'heure où le réchauffement climatique est une interrogation mondiale, les réunions « Plan climat » de notre communauté de communes Bassée Montois sollicitent toute notre implication, élus comme habitants. Comment la gestion de notre propre environnement participerait-elle au développement durable ?

Nos ancêtres se sont installés à Châtenay parce qu'ils y trouvaient de l'eau !

Au moyen Age, la terre fertile est nourricière, les cultures abondent et les fermes se multiplient. Elles étaient encore huit en 1950 sur notre territoire et seulement trois aujourd'hui !! ...

Au temps des sucreries, les haies ont toutes été abattues ; la betterave criait l'appel des polonais travailleurs. La technologie améliore le rendement. Les hectares cultivés se sont étendus et le paysage a changé !

Les crues de la Seine ont nourri des centaines de peupliers qui poussaient tout seuls. Leur rapport ne valait pas celui du sable que l'on exploitait alors.

Un nouveau paysage s'est dessiné... l'eau a fait la joie des nouveaux étangs... c'était hier, c'était les années 70...

En se modifiant, notre environnement modifie nos habitudes ; la vie est mouvement.



La transformation des étangs en grand lac nous interpelle, tout comme l'arrivée du chemin de fer, au 19ème siècle, a perturbé nos ancêtres expulsés eux aussi...

Pourtant quand la seine déborde, on s'inquiète...

A l'heure du réchauffement de la planète, ne pourrait-on pas, pourtant, trouver des signes positifs dans ce changement ?

Le territoire de la Bassée a été fortement artificialisé depuis 50 ans ; la canalisation de la Seine et l'exploitation des carrières ont entraîné la dégradation notable des écosystèmes.

Avec la mise en place du projet de Casier pilote et l'arrivée de Seine Grands Lacs, des transformations sont menées et le paysage se transforme ; on ne peut le nier... L'entreprise impulse une dynamique liée à la sensibilisation de la biodiversité. Préserver, restaurer et créer prend du sens dans l'équilibre des paysages de demain.

Dans ce cadre, la végétalisation locale est maintenue ; priorité est donnée aux espèces adaptées au sol et au climat. Viser des végétaux qui s'adaptent aux changements globaux permet l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage.

Par la récolte végétale locale, on garantira l'absence d'introduction d'espèces ou de variétés envahissantes. Revenir aux espèces locales favorisera aussi la résilience de l'écosystème. L'objectif est de récolter sur place, de mettre les graines en pépinière pour les démultiplier et de les planter ensuite sur le projet.

La récolte des graines de plantes hélophytes, ligneuses ou herbacées a démarrée en 2020. Elles se poursuivra sur plusieurs années pour maximiser le nombre de plants et faire face aux aléas météorologiques.

A l'entrée des étangs de Châtenay, l'éradication de la renouée du japon envahissante a fait place, dès l'automne dernier, à des plantations diversifiées, buissonnantes.

La noue d'Auvergne a retrouvé son lit et la faune viendra naturellement se nicher.

Cette étape, faite avant le printemps, permettra la germination et le réveil des animaux dans un écosystème stabilisé. Les travaux sylvicoles imposent coupe, éclaircissement, plantation et regarnissage. Ainsi, le lieu-dit la Futaie retrouve sa logique. Préserver la biodiversité passe aussi par la mise en place d'ilots de vieux bois et conservation des arbres morts où la faune se nourrit. Pour renforcer la biodiversité, il y aura la mise en place de radeaux flottants pour les sternes, de gîtes à muscardins, d'abris à grenouilles. Ce mois de janvier, des frayères à poisson seront posées en bord de Seine.

La rivière dénommée "Vieille Seine" depuis Vimpelles , "Auxence" en amont, sera nettoyée cette année. Différentes intempéries l'ont envahie de toutes sortes d'obstacles naturels comme artificiels. Une meilleure circulation de l'eau est en jeu ; le travail consistera en l'enlèvement des déchets, débris et objets flottants, l'élagage de la végétation des rives. Il est indispensable de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre. Ces travaux éviteront l'envasement et l'érosion. Chacun selon son goût pourra y retrouver toute l'atmosphère bucolique à notre portée qui s'en dégage.

L'engagement dans le développement durable oblige à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires depuis 2009, la commune s'y est engagée suivant la loi Labbé.

Ainsi, l'entretien de nos espaces verts est modifié. Les traitements sont contrôlés dans les diverses cultures. Les méthodes alternatives emploient des variétés plus résistantes comme des blés tendres et des désherbants d'origine naturelle ; par exemple au pélargonium, ce que notre commune a choisi.

Le cimetière est aussi contraint à l'équilibre de son éco système. Mesurant 5680 m², le sol calcaire a tendance à devenir compact. Il est riche en matière organique et bien tassé par les ans, parfaitement propice au développement d'herbes indésirables. Après des études faites, deux solutions apporteront une meilleure vision de l'ensemble sur le plan esthétique comme technique.

Après stabilisation des zones passagères, un enherbement aux semences spéciales adaptées à poussée lente et résistante à la sécheresse sera fait. Les entre-tombes devraient être cimentées mais certaines très anciennes ne le seront pas. Les solutions alternatives heureuses comme des tapis de vivaces couvre-sols sont étudiées pour leur densité et leur floraison abondante.

Une déchetterie locale pour nos déchets verts a fonctionné dès cet été, complètement liée au traitement des végétaux dans le respect écologique. Un broyeur complétera le dispositif afin de créer peu à peu un compost de qualité.

Au lavoir des Fontaines, un vieux thuya a été abattu. Ne le pleurez pas. Ce qui est durable c'est l'eau de la source. Elle est très pure ! Pour la préserver, il était utile de faire le ménage. Les poissons se développent et entretiennent naturellement les algues. Le débit du ru se fait fluide sans les aiguilles de l'arbre. Autrefois ouvert sur l'espace bien en vue, ce lieu de rencontre doit le redevenir.



Aux étangs, dans nos espaces verts, la vie locale de notre écosystème s'adapte au temps. Les différentes solutions évoquées dans cette enquête nous confortent dans l'idée, qu'à notre échelle, nous pouvons agir pour la planète malmenée. C'est dans la recherche et l'application des solutions scientifiques reconnues que le développement sera vraiment durable.

La nature exige d'aller à l'essentiel même si notre patience est mise à mal. Chaque génération travaille avec ses guerres et ses victoires pour la suivante.

Maylis Bernhard, 4ème adjoint

Station d'épuration

Depuis sa création en 2018, la station d'épuration n'a jamais été déclarée conforme ; ce qui s'est traduit par des défaillances techniques régulières et des interventions récurrentes de la société Suez, en charge de l'entretien de celle-ci. Ces dysfonctionnements ont fait exploser le budget assainissement, ont creusé un déficit et ont privé la commune des subventions publiques.

Au vu de l'ampleur des dégâts, nous menons assidument, depuis notre arrivée, différentes actions et études qui visent à limiter ces dépenses et réduire ce déficit ; notre souhait étant d'impacter le moins possible les habitants en limitant les hausses.

Deux pompes de relevage ont donc été changées ; celles-ci répondent aux besoins de notre station, les anciennes étaient sous-dimensionnées, "peinaient" à faire leur travail et donc tombaient régulièrement en panne !

Parallèlement, nous travaillons en collaboration avec Suez et le Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux (SATESE), du Conseil départemental afin de mettre en place des actions permettant de rendre (enfin !) notre station conforme.

Par ailleurs, nous avons lancé une consultation des entreprises qui a été lancée pour la gestion et l'exploitation du système d'assainissement collectif qui permettront de cadrer et limiter les frais supplémentaires lors des interventions et dépannages.

Ils sont nés

DE ARAUJO Julian	17 février 2021
DESARTINE Maé, Francis, Pascal	1 avril 2021
MAHR Emma, Julie, Monique, Edwige	1 avril 2021
FARIA Lihana, Océane	14 juin 2021
GIRODET Rose, Mila, Valérie	30 août 2021
LANNEAU Auréliane, Coralie, Erine	1 septembre 2021
DOUARA Kawtar	4 novembre 2021
LOVITON Noa	12 décembre 2021
HEMONNOT Théo	19 décembre 2021

Ils se sont dit "oui"

Mariages :

MERRIN Sabine et JOSEPH-FRANCOIS David 22 mai 2021

Pacs :

DISSOUBRAY Delphine, Fabienne et HURE Thomas, Guillaume 14 octobre 2021

Ils nous ont quittés

LE FOUILLET Roger	12 janvier 2021
LELUT, épouse ORTUN Michèle	08 février 2021
COTELLE Jean-Pierre	08 avril 2021
POILPRÉ Hugues	15 mai 2021
LAMY Olivier	16 juin 2021
AMET Michel	21 août 2021
PIERRE, épouse AMET Christiane	29 août 2021
LEFEBVRE Nicole	08 septembre 2021
LINAIS, Henri	25 décembre 2021

Olivier Lamy et sa famille sont arrivés à Châtenay en mai 1981. Dès son installation, il intègre l'ASL qui démarre cette même année, et participe à toutes les animations sur la commune.

Il assiste au premier Saint Nicolas créé par son premier président Serge Beaussard. Il fait souvent le père Fouettard !

Disponible et corvéable à merci, Olivier est, pour tous ceux qui ont œuvré avec lui dans l'association, quelqu'un de gentil, consensuel, de bons conseils sachant apaiser les courroux... Il est de tous les covoiturages aux tournois de foot, au tennis de table... Il est un libre arbitre sur qui on peut compter. Comme un bon juge arbitre au foot dit Serge.

En 1986, il devient président à son tour. Il agit pour la création, l'élaboration, la conception et la réalisation de nombreuses sections et de beaucoup d'animations sportives sur le village. L'atelier de travaux manuels en 1988, ses marchés de Noël et ses expos.

Côté sportif, il organise les voyages à la neige, les raids et les triathlons, les meeting de montgolfières, la gym et la danse... Nous nous souvenons avec un plaisir sans nom des weekends des 3 S.

En 1989, l'ASL prend la gestion des tennis et des tournois pour ce sport qu'il affectionnait particulièrement.

Avec l'inter association qui fonctionne, dès 1989, il s'implique dans de nouvelles manifestations pour les habitants : les vides greniers et les rallyes touristiques dont on garde un souvenir ému de découvertes et de convivialité !

En 1994, l'organisation du Téléthon permettra la réalisation de la mosaïque de la salle Marcel Lepème.

En 1995, il laisse la présidence à Michel Sabaté et restera actif comme vice-président dans l'association jusqu'en juin 2021.

Olivier était quelqu'un de calme, posé, à l'écoute de son interlocuteur. Son intonation douce calmait les conflits dans lesquels il savait rester juste. Toujours discret, disponible et ouvert, il a permis aux membres du bureau de ne jamais se fâcher ! C'est certainement grâce à son attitude que l'ASL a pu perdurer depuis tant d'années malgré les problèmes rencontrés.

Toutes les personnes qui l'ont côtoyé, tant au service du conseil d'administration que dans

les manifestations, gardent de lui un excellent souvenir.

Olivier s'était engagé dans d'autres associations où toujours le service aux autres est premier.

En 2016, il est devenu président de l'unité locale de la Croix Rouge de Donnemarie se dévouant pour aider au mieux de nombreux habitants du Bassée Montois.

Militant toujours, il participe, en 2020, aux campagnes de tests organisées à Châtenay et à Donnemarie.

Nous perdons un ami ...

Marie Christine, sa femme

Marie-Françoise, Maylis, Serge et Edmond, ses amis

Olivier LAMY

73 ans



BASSÉE-MONTOIS**TRANSPORTS. Un car supplémentaire pour les collégiens**

Dès le début de l'année 2021, les collégiens de plusieurs villes du Bassée-Montois bénéficieront d'un horaire de car supplémentaire.

A compter du 4 janvier prochain, les collégiens des communes de Châtenay-sur-Seine, Égny et Vimpelles qui se rendent chaque jour au collège Jean Rostand de Bray-sur-Seine, vont avoir un car retour supplémentaire à 16h25.

En effet, à ce jour il n'existe qu'un horaire, celui de 17h20, et cela ne facilite pas toujours la vie des collégiens et surtout de leurs parents obligés de faire des navettes pour ramener les enfants qui n'auraient pas cours l'après-midi ou qui finissent plus tard.

De nouveaux besoins

« Il y a quelques années, les enfants de Châtenay-sur-



L'arrêt de car, place de la mairie, à Châtenay-sur-Seine ©DR

Seine dépendaient du collège de Donnemarie-Dontilly. Mais, il y a 3 ans, cela a basculé sur Bray-sur-Seine et au fur et à mesure des années,

les besoins sur la ligne de car pour ce collège se sont faits de plus en plus importants », explique Stéphanie Banos, maire de la commune.

A la demande des élèves et des parents d'élèves, c'est donc un bus supplémentaire qui voit le jour pour la sortie de 16h25 alors que celui de 17h20 restera toujours en place.

Et afin que cet ajout de car ne pèse pas sur le budget des contribuables, un aménagement a été mis en place au niveau du Département : « Pour que cela ne coûte pas plus cher aux contribuables, le Département a réorganisé le circuit en mutualisant plusieurs lignes », précise Sandrine Sosinski, élue départementale.

Les besoins en transports sont l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale. Ainsi, un nouvel arrêt de car va aussi voir le jour à la sortie du village, suite à un accord de principe avec les services départementaux, mais un budget travaux doit être prévu pour 2021 afin de rendre cet arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite.

La République de Seine et Marne, Janvier 2021

CHÂTENAY-SUR-SEINE**COVID-19. Un bus de dépistage le 23 janvier**

Le bus Covid proposera des tests gratuits et sans rendez-vous ©CH/RSMT77

Le samedi 23 janvier, la commune de Châtenay-sur-Seine accueillera le bus de dépistage de la Région Ile-de-France. Les personnes qui le souhaitent pourront venir se faire tester aux Covid-19 par prélèvement PCR.

Stéphanie Banos, maire de la commune, a eu le choix entre accueillir le bus avec des tests PCR, et ouvrir la salle polyvalente avec les tests antigéniques. « Malheureusement, toutes les conditions n'étaient pas réunies

pour les tests antigéniques, explique l'élu. C'est donc le bus qui viendra toute la journée sur la place Marcel-Lepêche. »

Ces tests seront accessibles à tous, sans rendez-vous et gratuits. Seule la présentation de la carte vitale sera nécessaire.

PRATIQUE

Le 23 janvier, place Marcel-Lepêche. De 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

La République de Seine et Marne, Janvier 2021

La République de Seine et Marne, Mars 2021

ÉCOLO. Des cagettes antigaspi, à bas prix !

Les cagettes proposées à la vente ©DR

Le P'tit Commerce, l'épicerie de proximité de Châtenay-sur-Seine, propose des cagettes antigaspi en fonction de l'arrivée de saison.

L'objectif de ces cagettes est de vendre à moindre coût des fruits et légumes encore vendables mais moins beaux. « Au lieu de jeter à la poubelle ce qui n'est plus assez beau pour la vente, nous avons préféré réunir les fruits et légumes en cagettes pour les vendre moins cher », explique Estelle Besse, responsable de la boutique.

La semaine dernière, ce sont des cagettes composées de

carottes, poireaux, courgettes et pommes de terre qui ont été proposées aux clients au prix de 2,50 €. « Ces cagettes peuvent aussi servir à réaliser des potages frais, car ce sont des produits de qualité », conclut-elle.

Une façon utile et efficace de lutter contre le gaspillage alimentaire.

PRATIQUE

Au P'tit Commerce, 6, route de Montreuil. Horaires en période de couvre-feu : lundi/mardi/mercredi/vendredi/samedi : de 8 h à 18 h. Jeudi/dimanche : de 8 h à 14 h.

La République de Seine et Marne, Février 2021

CHÂTENAY-SUR-SEINE**RÉNOVATION. Un nouveau chapitre s'ouvre pour la bibliothèque**

À Châtenay-sur-Seine, la bibliothèque Lydia-Tonneller fait peau neuve.

La bibliothèque Lydia-Tonneller de Châtenay-sur-Seine est en train de s'offrir un relooking et un agrandissement digne des plus grandes structures du genre.

La pièce annexe qui était dédiée à la garderie des élèves de l'école étant devenue trop petite, les enfants ont été déplacés dans la salle polyvalente. Cet espace s'est donc libéré : « La garderie a déménagé le 2 novembre dernier et nous avons rapidement pris la décision d'ouvrir cette pièce pour la bibliothèque », confie Stéphanie Banos, maire de la commune.

Entre une nouvelle couche de peinture, quelques achats de meubles, fauteuils et tapis,



Stéphanie Banos, maire de Châtenay, avec Ghislaine Plomteux et les petites mains de la bibliothèque ©CH/RSMT77

le tout effectué par les employés municipaux et permis par une subvention du Département, l'espace est devenu plus cosy et chaleureux. « Grâce à cela,

nous avons maintenant un espace 'enfants' et un espace 'adultes', se réjouit Ghislaine Plomteux, qui s'occupe de la bibliothèque. Tout est beau-

coup plus fluide. »

Côté projets, la commune envisage la création d'un espace Internet, d'activités et de lectures, mais surtout la réfection de la cuisine qui a bien besoin d'un petit coup de neuf ! « Il y a une cheminée, une cuisine et cela pourrait devenir un endroit convivial pour prendre une boisson chaude, conclut Stéphanie Banos. On pourrait aussi, pourquoi pas, y réaliser des activités pâtissière. Nous avons beaucoup d'idées pour le futur, nous attendons simplement les autorisations de fin de crise sanitaire pour les lancer ! »

PRATIQUE

11, rue grande. Pendant la crise sanitaire, ouverture en drive les après-midis uniquement. Tél : 07 88 22 48 48.

La République de Seine et Marne, Janvier 2021

CHÂTENAY-SUR-SEINE**ÉCOLE. Deux nouvelles cours de récréation pour les élèves**

Les cours de récréation de l'école élémentaire Les Châtaigniers et l'école maternelle Les Pinougrets de Châtenay-sur-Seine ont fait peau neuve.

Une belle surprise attendait les élèves de l'école élémentaire Les Châtaigniers et de l'école maternelle Les Pinougrets de Châtenay-sur-Seine à leur retour des vacances d'hiver : deux cours de récréation flambant neufs !

La rénovation de la cour de l'école primaire était une priorité, car les arbres plantés il y a quelques années étaient malades et leurs racines rendaient l'emplacement dangereux pour les enfants. « Nous avons simplement pris la suite de l'ancien conseil municipal qui avait commencé les études pour réaliser ces travaux et ce projet était important pour nous », explique Stéphanie Banos, maire de la commune.

Bientôt une cour végétalisée

Les arbres ont donc été remplacés par un revêtement résiné et par des marquages au sol qui permettent à la fois le jeu et les projets pédagogiques pour les élèves. « Des arbres ont été plantés dans une seconde



Les nouveaux marquages de l'école des Châtaigniers et les marelles colorées de l'école des Pinougrets ©CH/RSMT77

cour, car nous sommes dans une commune mixte. Ce nous tenait à cœur et cette cour sera végétalisée ultérieurement », complète-t-elle.

Entre échiquiers, rond-points, passages piétons, mais aussi petit terrain de foot, les

enfants pourront s'en donner à cœur joie lors de leurs récessions. Côte école maternelle, pour le moment, il n'y a eu que des nouvelles marelles et une peinture sur les anciennes.

« Nous projettions de faire rouvrir l'ancien préau qui a

été condamné il y a quelques années, mais aussi d'installer des bancs », conclut Stéphanie Banos.

Le budget total de ces deux rennovations s'élève à 23 000 €, subventionnés par un contrat FER à hauteur de 65 %.

CHÂTENAY-SUR-SEINE

COVID-19 UN AN APRÈS. Pour la pizzeria Bô Kay Titi, le bilan reste malgré tout positif

Thierry Mondo, patron de la pizzeria Bô Kay Titi à Châtenay-sur-Seine. C'est à la tête de son établissement que Thierry Mondo, patron de la pizzeria Bô Kay Titi à Châtenay-sur-Seine, a pu continuer à faire fonctionner son restaurant malgré l'absence de clients. « J'ai été obligé de fermer pendant trois semaines car nous étions dans l'incertitude », explique le pizzaiolo. Il n'y avait pas de directive précise, hormis celle de ne plus recevoir de public dans nos structures. »

Obligé de recruter face à la demande

Pas très vite, il prend le virage salvateur de la vente à emporter avec livraisons horaires et livraison à domicile dans un rayon de 10 kilomètres. « Dès que j'ai ouvert, les clients ont rapidement répondu présents, et depuis je n'ai plus fermé ! », se réjouit-il.

Pour faire face à la demande, il investit dans un véhicule pour ses livraisons et engage un livreur à temps partiel. « Aujourd'hui, je viens même de recruter un pizzaiolo pour le week-end, car c'est là où la demande est la plus forte », précise Thierry Mondo.

Même si le moral est là, la longueur de cette crise sanitaire joue parfois sur ses nerfs et sur sa vie personnelle. « Comme mon épouse est aussi salariée de l'entreprise, et que nous allons dans l'incertitude, nous nous demandons parfois si nous avons fait le bon choix... », confie-t-il. Mais on s'accroche !

Car les projets ne manquent pas. Le couple souhaite installer des distributeurs de pizzas sur le territoire et louer enfin toute la terrasse qu'il a construite lors du premier confinement. Peut-être accueillir les clients ?

PRATIQUE
Bô Kay Titi, 8, rue de la Gare
Contact : 06 24 00 87 59

La République de Seine et Marne, Mars 2021

NOUVEAU. Elle lance un dépôt-vente de vêtements et accessoires ambulant !

Félicité Godry, 37 ans, vient de créer un dépôt-vente ambulant. Elle proposera, dans le Bassée-Montois, des vêtements et accessoires pour homme, femme et enfant.

Elle se lance dans une activité bien différente du métier qu'elle exerce au quotidien. Conseillère bancaire à Paris, Félicité Godry, 37 ans, vient de créer son dépôt-vente de vêtements dans le Bassée-Montois.

Habiente de Donnemarie-Dontilly depuis 8 ans et passionnée de brocante et de produits de seconde main, elle souhaite proposer des articles de mode accessibles à tous. « Pour ma consommation personnelle, je suis très orientée sur les sites qui proposent de l'occasion et cette façon de consommer est dans l'air du temps », raconte-t-elle.

Sur les marchés

Dans un premier temps, elle va proposer des articles de grandes marques de prêt-à-porter qui ne sont pas présentes sur le territoire : « Cela permet aussi aux personnes qui n'ont pas de voiture d'acheter des



Félicité Godry espère pouvoir installer son dépôt-vente itinérant dans plusieurs villages du Bassée-Montois

vêtements à la mode », précise-t-elle. Son stand sera présent tous

place Marcel-Lepème de Châtenay-sur-Seine. « J'ai contacté les maires de ce territoire afin de voir s'ils sont intéressés par mon concept », confie-t-elle. J'ai déjà plusieurs rendez-vous avec certains d'entre eux. »

Équipée d'un grand véhicule qui lui permet de se déplacer avec son stock, elle projette d'en acquérir un autre plus adapté, lui évitant d'être tributaire des intempéries. « J'espère un jour pouvoir vivre complètement de cette activité et silloner les routes du département, conclut Félicité Godry. Mais ce qui me tient le plus à cœur, c'est de maintenir un lien social entre les habitants et je compte beaucoup sur le bouche-à-oreille pour me développer ! »

PRATIQUE

<https://www.facebook.com/icelatrafip>. Tel : 06 35 37 28 65.

La République de Seine et Marne, Avril 2021

CHÂTENAY-SUR-SEINE

ENVIRONNEMENT. Faut-il s'inquiéter des gravats stockés près de la station d'épuration ?

Face à un dépôt de gravats situé près de la station d'épuration de Châtenay-sur-Seine, un habitant s'est inquiété des risques de pollution aquatique. La mairie, elle, rassure.

L'essentiel des gravats entreposés près de la station d'épuration de Châtenay-sur-Seine a été réutilisé, mais une partie est encore sur site, en attendant d'être réaffectée.

C'est une situation qui inquiète. À Châtenay-sur-Seine, un dépôt de gravats situé sur le terrain dit de « La Futale », à proximité de la station d'épuration, interpelle certains administrés.

« Ces gravats sont stockés dans un lieu humide et sensible à la qualité de l'eau », explique Christophe Foucon, l'un d'entre eux, qui s'est emparé du sujet il y a quelques semaines. Il a contacté les services de l'Agence

regionale de santé (ARS), qui lui a déploré avoir pris contact avec la municipalité concernant ces dépôts. Au regard des analyses réalisées sur l'eau brute issue du captage depuis 10 ans, aucune dégradation de la qualité de l'eau n'a été observée.

« Traitées par une entreprise spécialisée »

Les gravats sont issus des travaux de voirie et de réfection effectués dans les cours des écoles maternelles et primaires de la

commune. Contactée, Stéphanie Banos, la maire du village, tient à rassurer : « Les gravats ont en effet été déposés, mais ont été traités en mai dernier par une entreprise locale spécialisée, en fonction de leur composition. Il en reste très peu aujourd'hui. »

En ce qui concerne le rabotage, à savoir la couche supérieure du revêtement de voirie, une partie des gravats a permis de combler les trous de certaines voiries de la commune, et l'autre

sera utilisée par l'EPTR Seine Grands Lacs, dans le cadre des travaux du futur casier pilote de la Bassée.

« Cela va notamment nous permettre de réaliser des accès plus qualitatifs pour l'une de nos associations qui s'occupe d'animaux en détresse », conclut Stéphanie Banos. L'accès aux écuries de notre village sera également amélioré. Il reste à la disposition des administrés qui souhaiteraient débattre du sujet. »

La République de Seine et Marne, Juin 2021

CHÂTENAY-SUR-SEINE

ASSO. Cibou et Compagnie a besoin d'aide

Située à Châtenay-sur-Seine, l'association de protection animale Cibou et Compagnie a récemment aidé de nombreux animaux en les emmenant chez le vétérinaire lorsqu'ils étaient blessés ou avaient besoin d'être stérilisés ou vaccinés. La structure, qui se retrouve avec beaucoup de factures à régler, a donc besoin de dons.

Si vous souhaitez l'aider, vous pouvez effectuer des dons financiers par Paypal, virement bancaire ou Helloasso en contactant l'équipe sur Facebook ou en envoyant un chèque à l'adresse « Association Cibou et Compagnie, 5, impasse de la Grange-aux-Dîmes, 77126 Châtenay-sur-Seine ». Vous pouvez également faire des dons maternels, des parrainages, adopter un animal, devenir famille d'accueil ou encore vous engager bénévolement.

PRATIQUE

Contactez la présidente Marie Delanoue au 06 23 81 03 18.

L'association recherche des dons

La République de Seine et Marne, Août 2021

RÉSERVE DE LA BASSÉE | Les gendarmes ont dressé une vingtaine de contraventions, ce week-end, pour camping sauvage, baignade et des feux allumés aux abords des plans d'eau.

« Ils prennent les étangs pour une discothèque à ciel ouvert ! »

SEBASTIEN BLONDE

Le message est-il passé une bonne fois pour toutes ? Les habitants et les élus de la petite commune de Châtenay-sur-Seine, qui borde la Seine dans le sud-est du département, l'espèrent pour les dernières années. Les gendarmes de la compagnie de Provins ont dressé une vingtaine de contraventions, ce week-end, pour camping sauvage, baignade et feux allumés aux abords des étangs communaux de Châtenay-sur-Seine, à l'est d'Égligny.

La semaine dernière, ils avaient déjà contraint quatre pratiquants de jet-ski à sortir leur engin de l'eau et à quitter d'un étang de Châtenay, le plus grand des environs. Ils condamnaient, entre autres, une tente.

En effet, les habitants de Châtenay, Égligny, la Torbe, Graves et Égligny-en-Forêt ont plus de mal à se faire entendre que ceux nés par eux qui pourraient passer pour des plaisanceurs venus profiter de la nature et de l'eau contre le règlement et le sens clément. Durant la campagne pour les dernières élections municipales, notamment au sein de la communauté de communes, ils font tout savoir à ceux qui aiment dériver et se maîtriser. Ces derniers, eux, en revanche, ne se laissent pas faire par courrier au préfet de Seine-et-Marne et ont été reçus à la sous-préfecture de Provins. Cela la qui a été convenue l'épreuve de ces derniers.

Du respect au désarroi au dimanche

Les forces de l'ordre ont donc verbalisé et rappelé les règles aux contrevenants. Principalement, l'interdiction de camping sauvage, les barbecues ou encore la pratique du jet-ski sur les étangs sont tout bonnement



Châtenay-sur-Seine. Les gendarmes de la compagnie de Provins avaient déjà fait sortir quatre jet-ski d'un des étangs de la commune la semaine dernière. Les propriétaires condamnaient sans tirer balles dans les flans.

Il y en a même qui viennent avec leurs toilettes et leurs barbecues et qui laissent tout sur place. Il faut le voir pour le croire.

STÉPHANIE BANOS,
LA MAIRE DE CHÂTEENAY-SUR-SEINE

qui roulent comme des folles. Ils peuvent peut prendre jusqu'à 80 km/h sans gardes autour des étangs et aussi des terres, c'est impressionnant. Il y a un accès direct avec leurs toilettes et leurs barbecues et qui laissent tout sur place. Il faut le voir pour le croire.

« C'est tellement sale que les habitants ne veulent plus déranger les autres résidents latents c'est là la contrariété beaucoup l'effile et les habitants des communes touchées. « On retrouve des déchets dans des milliers de bouteilles de bière par an », détaille la maire. On se sent envahis. En plus, on s'y fait mal à la tête et au dos. »

Régis Lemoine, Châtenay-Les-Etangs (SE2) la mairie d'Égligny retrouve déchets ou brûles les arrêtés municipaux affichés près des berges de l'étang pour empêcher les visiteurs de l'ilégalité de leurs pratiques. Elle est même déjà allée à la rencontre de ces occupants de groupes de troglos nocturnes. Quant à l'autre étang, c'est depuis cinq à six ans qu'il y a du gros boulot pour les associations qui luttent contre la nuit, comme des free parties. Parfois, ils sont la clé du succès, mais, jusqu'à dimanche, il n'y a rien de fait. Quant au bruit, il résonne très bien. On entend tout dans le village ». Pour Stéphanie Banos (SE), la



Châtenay-sur-Seine. De nombreux déchets sont laissés sur place par les dérivateurs.

maire de Châtenay, la fréquentation des lieux va être limitée avec l'ouverture des confinements successifs. « C'est à chaque fois de pire en pire », reconnaît-elle. C'est la hantise qui vient prob-

ter. Mais ils prennent les étangs pour leur déjeuner, à la cantine ou ailleurs ? Il faut le voir, la réalité c'est impossible d'être tranquille dans son jardin le week-end. Et puis, il y a aussi ceux qui sont en état d'ébriété,

01 60 07 10 50.

CHÂTEENAY-SUR-SEINE

ÉTANGS DE MARAN. Un tourisme nature porteur d'emploi

Il y a un peu plus de deux ans, Arnaud Follet, habitant de Châtenay-sur-Seine, a créé l'association AN & S (Atypique Nature & Solidaire) dans l'objectif de monter un projet touristique, mais aussi d'insertion professionnelle sur les étangs de Maran.



Insertion professionnelle

Cette association d'une trentaine de bénévoles est en train de recruter une équipe d'une vingtaine de salariés qui vont travailler sur ces différents projets. « Nous allons permettre à différents profils, en insertion professionnelle, d'apprendre à travailler sur différentes filières comme les métiers des espaces verts, de la construction de logements de type tiny house flottantes, de l'hôtellerie et de la sécurité », a déclaré Arnaud Follet.

Le projet d'Arnaud Follet est en partie financé par l'Etat, la Région et le Département. Pour le moment, il a levé 900 000 € ©CH/RS/77

explique le président de l'association. Sur un site de 35 ha appartenant à la commune de Châtenay-sur-Seine, il projette de développer différentes prestations comme des logements touristiques insolites, mais aussi une salle de séminaires, des locations de pédalos ou paddle, un carrefour animalier pédagogique, et pourquoi pas une piscine naturelle. « Nous souhaitons rester sur le slow tourisme et viser un tourisme familial de moyenne distance qui recherche la pleine nature », complète-t-il.

Arnaud Follet souhaite également être un acteur du développement local, sans oublier de faire en sorte que les habitants de la commune de s'approprier le site. « En faisant de l'hôtellerie, je permets au boulangier et aux restaurants de la commune de travailler. Nous allons aussi aménager des chemins de randonnées qui, j'espère, deviendront la promenade dominicale ordinaire des habitants ! »

Le Parisien, Août 2021

La République de Seine et Marne, Octobre 2021



CHÂTEENAY-SUR-SEINE

ÉCOLES. Une nouvelle cantine à l'étude

Les élèves de la maternelle Les Pinaguets n'auront plus à prendre le car pour aller déjeuner ©CH/RS/77

Depuis sa prise de fonction, le nouveau conseil municipal de la commune de Châtenay-sur-Seine tente de trouver une solution à la problématique de la pause déjeuner pour les enfants des écoles.

« Aujourd'hui, ils prennent le car pour aller à Égligny, déjeunent et reviennent sans avoir de pause, explique Stéphanie Banos, maire de la commune. Ce n'est pas du tout gérable pour des enfants de cet âge. »

Il vient donc d'être décidé, en accord avec les agents techniques de la commune, que les enfants déjeuneront doré-

mai sur place, à la salle des fêtes, avec un service pour les maternelles et un service pour les primaires.

« Les seuls enfants qui vont se déplacer à l'heure du déjeuner, sont les enfants qui rentrent chez eux, complète-t-elle. Avec l'arrivée de nouvelles familles, nous avons aussi la problématique des places dans le bus. »

En effet, depuis 2 ans, le nombre d'enfants déjeunant à la cantine est croissant, ce qui amène la municipalité à préparer un projet de construction d'une cantine sur la commune d'ici deux ans. Deux lieux sont actuellement à l'étude.



CHÂTEENAY-SUR-SEINE

CHATS ET LAPINS. Une journée adoption le 12 septembre

Des petits protégés seront mis à l'adoption ©DR

Le 12 septembre, l'association Cibou & Compagnie de Châtenay-sur-Seine propose sa première journée de présentation et d'adoption pour chats et lapins.

Cette association œuvre depuis 2015 pour la protection et le sauvetage de certains animaux comme les équidés ou les animaux de ferme. « Nous avons souhaité leur donner un coup de main et nous savons que les animaux proposés à l'adoption

seront vaccinés et stérilisés pour certains. S'ils sont trop jeunes, un justificatif de stérilisation sera demandé à la famille d'adoption ultérieurement », précise Stéphanie Banos, maire de la commune. Rendez-vous de 10 h à 17 h 30 à la salle Marcel-Lepêche.

PRATIQUE

Dimanche 12 septembre de 10 h à 17 h 30, salle Marcel-Lepêche, rue Grande. Pass sanitaire obligatoire.

La République de Seine et Marne, Septembre 2021

La République de Seine et Marne, Octobre 2021

Après avoir lu toutes ces pages relatant notre activité de 2021, et puisque la situation sanitaire et la météo encouragent à rester chez soi, nous vous proposons une recette à tester chez vous. Succès garanti !

Recette de la galette des rois

Recette de Sébastien - Chef pâtissier



Les ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 100 g de beurre
- 100 g de sucre
- 100 g de poudre d'amande
- 100 g d'œufs entiers
- 10 g de farine
- 10 g de rhum
- quelques gouttes d'amande amère
- 1 ou 2 œufs pour la dorure

Réalisation de la crème d'amande :

- Faire blanchir le beurre pommade avec le sucre.
- Ajouter les œufs et amalgamer à la préparation.
- Mélanger la farine et la poudre d'amande. Ajouter ce mélange à la préparation.
- Émulsionner le tout et ajouter l'amande amère et le rhum, mélanger sans fouetter.
- Réservoir à température ambiante, pour éviter que la crème ne durcisse.

Montage de la galette :

- Aplatir un pâton de pâte feuilletée à la taille souhaitée en utilisant un cerclage à pâtisserie. Poser le cercle sur la pâte, appuyer puis enlever le surplus de pâte. Déposer la pâte feuilletée sur un tapis silpat posé sur une plaque de cuisson.
- Déposer la crème d'amande sur la 1ère pâte feuilletée en veillant à laisser environ 3 cm libres sur le contour.
- Ajouter la fève
- Rouler et découper le second pâton de pâte feuilletée et l'ajouter sur la galette.
- Sceller les bords en veillant à avoir chassé l'air préalablement (appuyer avec le doigt et réaliser une petite incision avec un couteau pour une bonne adhésion).
- Chiquer la galette (entrailler les bords de la galette en biais et à intervalles réguliers sur quelques millimètres pour décorer et aider la pâte à monter pendant la cuisson sans que les couches de pâte feuilletée ne se désolidarisent).
- Dorer une 1ère fois la galette avec l'œuf mélangé.
- Mettre au frais 30 min.
- Après 30 min, dorer une seconde fois et réaliser une cheminée au centre de la galette à l'aide d'un couteau (objectif : chasser l'air à la cuisson et éviter que la galette ne forme un dôme en cuisant).
- Réaliser le décor de la galette avec la pointe d'un couteau et enfourner 40 min à 180°.

Faire cuire la galette dans le four préchauffé à 200° pendant environ 40 minutes.

Et BON APPÉTIT !

Et si vous êtes moins courageux, vous pouvez aussi les acheter directement chez notre boulanger Au fournil de Châtenay



Photo prise à la boulangerie Au fournil de Châtenay

"Jusque dans les années 1960, l'Épiphanie était un jour férié qui tombait le 6 janvier. Le partage du gâteau était souvent célébré le 5 au soir. Mais dans les années 60, le Vatican II a décidé que l'Épiphanie serait célébrée le premier dimanche suivant le 1er janvier.

De nombreux pays, cependant, ont conservé la date originelle du 6 janvier. En fait, c'est le partage du gâteau qui est traditionnel. Et il se fait plusieurs fois dans le mois !"



Mairie de Châtenay-sur-Seine
Rue Grande - 77126 Châtenay-sur-Seine
01 64 31 30 21 - mairie@chatenaysurseine.fr
Site internet (en construction) : www.chatenaysurseine.com

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
 Samedi : de 10h à 12h (permanence d'élus)

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
 Samedi : de 9h à 12h

Journal rédigé par le Maire, les Adjoints et la commission communication de la municipalité de Châtenay-sur-Seine.

Merci aux personnes qui ont contribué à la création de ce bulletin et aux rédacteurs qui ont pris de leur temps pour rédiger des articles et agrémenter le contenu.

